

**Alain Durieux**

**Henri François d'AGUESSEAU  
en son château de Fresnes**

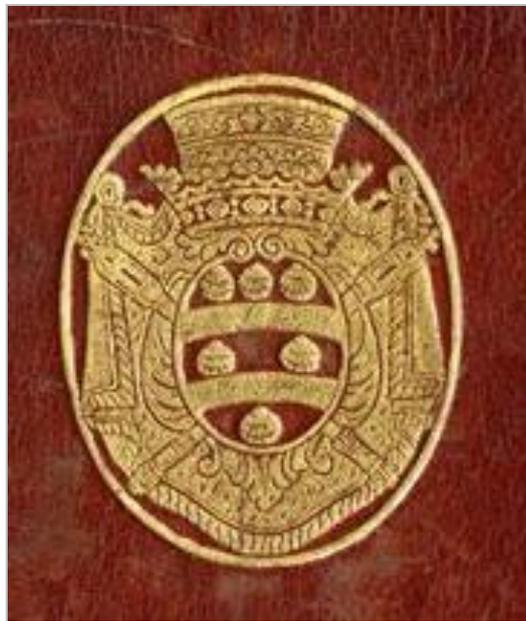
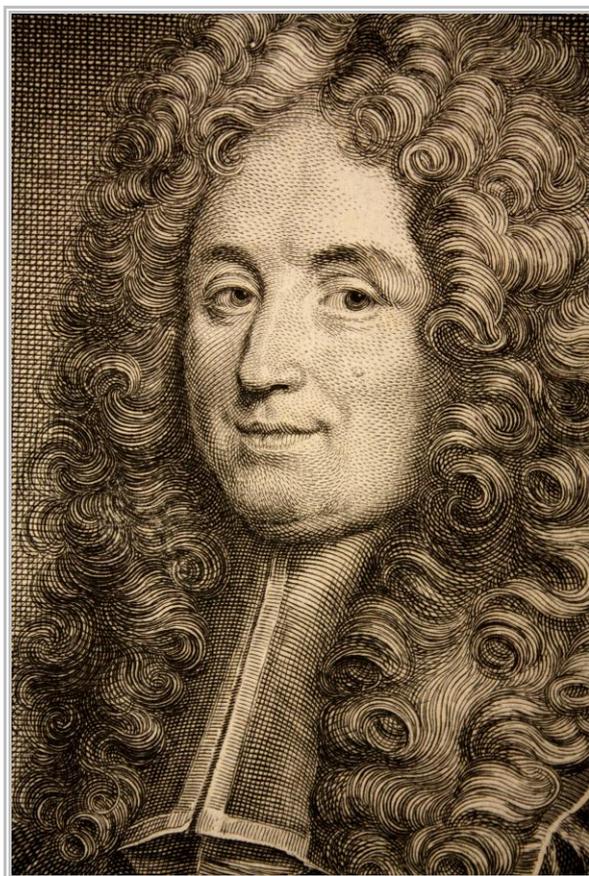


Illustration de la page de couverture :  
armes du chancelier d'Aguesseau figurant sur les ouvrages de sa bibliothèque.  
*D'azur, à deux fascés d'or accompagnées de six coquilles d'argent, trois, deux, une.*

## Henri François d'AGUESSEAU en son château de Fresnes

Rarement demeure aura tant compté dans la vie et l'œuvre d'un grand homme, que le château de Fresnes<sup>1</sup> dans celles d'Henri François d'Aguesseau (1668-1751). Procureur général au parlement de Paris, il avait acheté la seigneurie en 1708 et, nommé chancelier de France en 1717, il y fit deux longs séjours forcés, fruits de la disgrâce. Ces quelques pages n'ont d'autre but que de l'y faire revivre un instant entre Marne et Beuvronne, hélas sans le secours tangible des pierres ni du parc dont il ne reste, sinon quelques pierres oubliées.



**Henri François d'Aguesseau (1668-1751)**

(gravure par Daullé, effectuée en 1764 d'après le portrait peint par Vivien en 1703, détail)

---

<sup>1</sup> La paroisse n'était pas alors appelée « sur-Marne », la commune ne l'étant devenue que par arrêté ministériel du 24 décembre 1901. Le *Dictionnaire topographique du département de Seine-et-Marne* de Stein, revu et publié en 1954 par Jean Hubert signale toutefois la mention de Fresnes sur Marne sur un document de 1459 conservé aux Archives de Chantilly.

## 1. D'Aguesseau avant Fresnes

Henri François d'Aguesseau<sup>2</sup> est né le 27 novembre 1668 à Limoges, où son père, Henri d'Aguesseau, exerçait depuis deux ans les fonctions d'intendant avant d'être envoyé en cette même qualité à Bordeaux puis en Languedoc. Une enfance itinérante marquera donc la personnalité du futur chancelier, formé et instruit par cet homme vertueux qui, de même que son épouse née Claire Le Picart de Quérigny, n'était pas insensible à la morale janséniste. Ami de Racine et du grand juriste Domat, excellent pédagogue, Henri d'Aguesseau a établi pour ses fils un précieux *Plan d'étude* dont on parlera encore à Fresnes trente ans plus tard. Sa nomination comme conseiller d'Etat en 1685 le fixe à Paris, ce qui permet à son fils d'y terminer ses études et d'être reçu avocat du roi au Châtelet à 22 ans, au mois d'août 1690.

Nommé avocat général au parlement de Paris dès le 12 janvier suivant, il se fait aussitôt remarquer par la nouveauté de son éloquence et sa façon de « transporter dans le Droit vivant les procédés de la démonstration scientifique<sup>3</sup> ». Saint-Simon ne craint pas de voir en lui « l'aigle du Parlement » ; et Bossuet (que Voltaire n'a pas encore appelé « l'aigle de Meaux »), ne tarit pas d'éloges sur la façon dont il a fait enregistrer par le parlement le bref de Clément XII condamnant les *Maximes des Saints* de Fénelon. Il est vrai qu'avant de rédiger son discours, l'avocat général avait eu avec lui une entrevue confidentielle au cloître des Chartreux ; en tout cas, M. de Meaux avait admiré « l'éloquence, les tours, l'insinuation, la douceur du plaidoyer<sup>4</sup>. »

Henri François avait épousé le 4 octobre 1694 Anne Françoise Le Fèvre d'Ormesson, alors âgée de 16 ans. Orpheline, celle-ci était élevée par sa grand-mère maternelle, laquelle habitait rue Pavée, en face de l'hôtel des d'Aguesseau<sup>5</sup>. C'est pourquoi Mme de Sévigné avait écrit quelques mois plus tôt : « C'est une jolie petite fille [...] on croit [...] qu'elle n'ira pas loin, et qu'elle n'aura qu'à passer le ruisseau pour épouser ce joli M. d'Aguesseau<sup>6</sup>. » La « petite fille », dont la divine marquise ne pouvait deviner qu'elle deviendrait chancelière, se révélera une femme remarquable, courageuse et pleine de bon sens.

Le 24 septembre 1700, le procureur général Jean Arnaud de la Briffe meurt en son château de Ferrières-en-Brie. Sa fille Marguerite avait épousé sept mois plus tôt Louis Bossuet, neveu de M. de Meaux, ce qui permet de comprendre pourquoi Bossuet intervient auprès du roi (*via* Mme de Maintenon) pour obtenir une majoration du brevet de retenue<sup>7</sup> revenant à la famille. Lui a-t-on à cette occasion demandé son avis sur le choix de ce successeur ? On peut se poser la question, compte tenu de l'empressement apporté par son secrétaire l'abbé Ledieu pour l'informer dès le 30 septembre de la nomination d'Henri François d'Aguesseau<sup>8</sup>.

---

<sup>2</sup> Bien que le chancelier ait toujours signé Daguesseau, tout comme son père et ses propres enfants (et que nombre de contemporains, dont Bossuet, aient écrit de même), il est préférable d'adopter l'orthographe d'Aguesseau, pour isoler le patronyme d'origine de la famille avant son anoblissement en 1594..

<sup>3</sup> Doyen Carbonnier, L'importance de d'Aguesseau pour son temps, in *Le chancelier Henri-François d'Aguesseau*. Limoges, 1953, p. 38.

<sup>4</sup> Sur cette question, voir *Revue Bossuet*, 25 juillet 1909, citant l'abbé Ledieu.

<sup>5</sup> Actuelle rue Séguier, qu'on nommait au XVI<sup>e</sup> siècle « rue pavée d'andouilles ».

<sup>6</sup> Lettre du 21 avril 1694 à sa fille. (éd. R. Duchêne, III, p. 1038) Marie d'Ormesson, grand'tante de la jeune orpheline avait épousé en 1626 Philippe de Coulanges, oncle et bientôt tuteur de la future marquise de Sévigné. Celle-ci était donc au courant des projets matrimoniaux formés des deux côtés de la rue Pavée.

<sup>7</sup> Soit la somme qu'aura à lui payer le successeur du défunt. Cf. *Mémoires et Journal de l'abbé Ledieu*, ed. Guettée, II. p. 151 sq.

<sup>8</sup> Ledieu, *ibid.*, p. 153.



**Le château d'Amboille** (aujourd'hui Ormesson-sur-Marne)

Le jeune ménage du procureur général habite toujours l'hôtel familial de la rue Pavée, entre le Palais et l'église paroissiale de Saint-André-des-Arcs. S'il veut prendre l'air de la campagne, il séjourne avec les enfants à Amboille, chez les Ormesson ; c'est d'ailleurs là qu'Henri François a appris sa nomination. Mais le rang de procureur général justifierait qu'il possédât une terre, comme celle de son prédécesseur à Ferrières ou celle du président Fourcy à Chessy. Lorsqu'on sait qu'Olivier III d'Ormesson, grand-père de Mme d'Aguesseau, avait épousé une Fourcy, on peut être assuré que les époux connaissaient bien son magnifique château, ses longues avenues d'arbres, son parc et ses bois dominant la Marne.



**Plan du château de Chessy** (carte dite de Trudaine, vers 1750)

Les occasions ne manquent pas de quitter le cœur de Paris vers l'est. Françoise Lefèvre d'Ormesson, tante de Madame d'Aguesseau, a été nommée le 20 août 1700 abbesse de l'abbaye cistercienne de Pont-aux-Dames, et Bossuet doit la bénir solennellement le 27

septembre 1701. Grâce à Ledieu, nous savons que cette cérémonie a attiré les Ormesson, les Quincy, les Fourcy, ainsi que « M. d'Aguesseau, procureur général, et Mme sa femme. [...] Il y eut ensuite un grand dîner aux dépens de M. d'Ormesson, l'intendant d'Auvergne. Nous partîmes du Pont pour Germigny<sup>9</sup>. [...] Le soir, après souper, la conversation tomba sur les matières de la grâce, et M. d'Aguesseau dit qu'il seroit très important que l'on eût un ouvrage qui expliquât nettement ce qu'il en faut croire sans rien outrer<sup>10</sup>. ». Le lendemain tout le monde se retrouva au château de Quincy, chez les Sévin<sup>11</sup>.

Le cercle de famille s'agrandit. Outre les deux aînés, morts en bas âge, on compte : Henry François de Paule<sup>12</sup> (1698), Claire Thérèse (1699), Jean Baptise Paulin (1701), Henry Louis (1703). Le décès prématuré des deux suivants<sup>13</sup> ne dissuade pas les parents de leur projet d'acquérir un domaine aux environs de Paris : dans la Mercuriale qu'il a prononcée à la Saint-Martin 1702 sur *Les mœurs du Magistrat*, le procureur général a d'ailleurs célébré les vertus des séjours à la campagne : « Que l'utile douceur de l'Agriculture, & les charmes de la vie rustique, en délassant son esprit, lui inspirent en même temps le goût de la retraite & l'amour de la simplicité » ?

Or, situé à proximité de Chessy dont seules deux boucles serrées de la Marne le séparent, le célèbre château de Fresnes est à vendre. L'ancienne propriété de Pierre Forget puis de Henri de Guenegaud était devenue celle du duc de Nevers, également seigneur de Claye. Ce neveu de Mazarin avait épousé Melle de Thianges<sup>14</sup>, « belle comme le jour » aux dires de Mme de Sévigné qui voyait dans le duc un « vrai fils d'Apollon et des muses », car il était poète et ses œuvres avaient un goût « singulier » ; ce qui ne l'empêchera pas d'être qualifié de « vaurien » par un récent biographe du cardinal<sup>15</sup>.

Le 15 mai 1707, le curé de Fresnes écrit dans son registre que Philippe Julien Mazarini Mancini est « décédé dimanche dernier huitième de ce mois à 10 heures du soir à Paris », que l'inhumation a eu lieu en l'église Saint-Eustache et que son corps a été transporté au Collège des 4 Nations, où repose celui de son oncle. Les héritiers conservent la seigneurie de Claye, mais mettent en vente celle de Fresnes. C'est plus qu'un simple domaine : sur 280 arpents (plus de 80 hectares) clos de murs, c'est « l'une des plus belles terres de la généralité<sup>16</sup> ». Les Aguesseau connaissaient très probablement ce château dû au génie de François Mansart : il était si proche de Chessy ! mais nous ne pensons pas qu'ils l'aient fréquenté du temps des Nevers, à la société desquels ils n'appartenaient pas. On peut tout au plus supposer qu'ils l'ont visité avant le samedi 7 avril 1708, jour où le procureur général d'Aguesseau<sup>17</sup> achète la seigneurie de Fresnes, pour le prix de 240.000 livres.

---

<sup>9</sup> La "campagne" de l'évêque de Meaux, en bordure de Marne.

<sup>10</sup> *Ibid.*, II, p. 222 sq. On pourrait pousser plus avant les investigations sur les rapports entre le futur Chancelier et Bossuet, mais ce n'est pas ici notre sujet. Notons cependant que les d'Aguesseau ne furent jamais ses « diocésains », puisque M. de Meaux est mort le 12 avril 1704.

<sup>11</sup> Thierry Sévin, président à mortier au parlement de Paris, avait reçu Bossuet lors d'une visite paroissiale, mais était décédé en 1695, sans descendance. C'est son neveu, Charles Sévin, lieutenant général d'artillerie et grand bailli de Meaux, qui avait hérité de ses biens et notamment du château (qu'il vendra en octobre 1712).

<sup>12</sup> Madame d'Aguesseau descendait de Brigitte d'Alesso, sœur de saint François de Paule.

<sup>13</sup> Naîtront par la suite Marie Anne en 1709 et Henry Charles en 1713.

<sup>14</sup> La duchesse était nièce de Mme de Montespan, et de Gabrielle de Rochechouart, abbesse de Fontevault : il ne faut pas s'étonner que le 4 septembre 1695 Bossuet se soit rendu au château pour y rencontrer celles-ci.

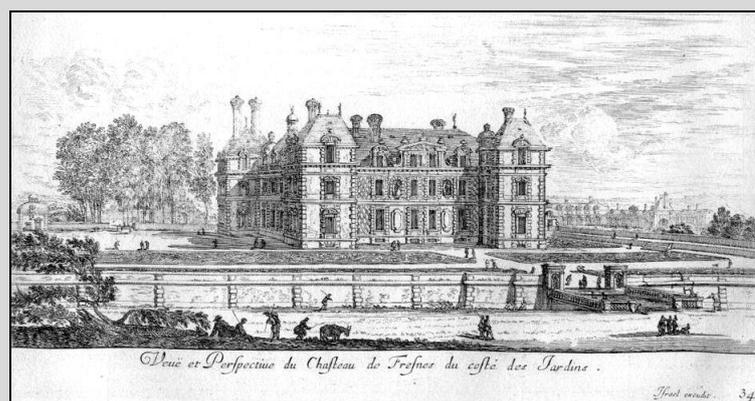
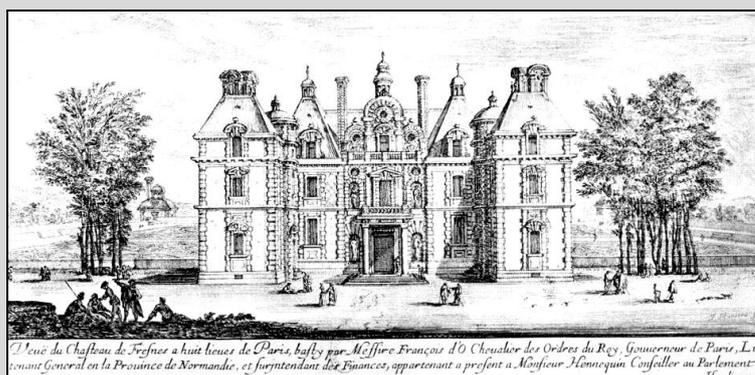
<sup>15</sup> P. Goubert, *Mazarin*, p. 456.

<sup>16</sup> C'est du moins ce qu'avait écrit l'intendant de la généralité vingt ans plus tôt.

<sup>17</sup> C'est évidemment par erreur que Th. Lhuillier écrit (*op. cit.*, p. 10) que d'Aguesseau était avocat général lors de l'achat du château.

### *A propos du Fresnes de François d'O et des Hennequin*

A la suite de Théodore Lhuillier<sup>18</sup>, on a trop souvent écrit que le château de Fresnes (sur Marne) avait été celui de François d'O, « fastueux favori » de Henri III et ministre concussionnaire. L'érudit seine-et-marnais avait relevé la mention « *Fresnes Dav* (d'O) » sur une gravure de Claude Chastillon, et observé la légende figurant au pied d'une gravure d'Israël Silvestre : « *Veüe du château de Fresnes, basti par Messire François d'O, Chevalier des ordres du Roy, Gouverneur de Paris, appartenant à present à Monsieur Hennequin, conseiller au Parlement* ». Pour lui, il n'y avait aucun doute, il s'agissait bien du « *Fresnes canton de Claye* » sur lequel il rédigeait une notice. Mais il n'a pas cité fidèlement la légende qui situe le château en question « *a huit lieues de Paris* » alors que le « *vrai* » Fresnes, celui des Guenegaud, n'en est éloigné que de sept, ainsi que l'indiquera Pérelle. Et le titre donné à François d'O, de « *Lieutenant général en la province de Normandie* », aurait dû inciter Lhuillier à se demander pour quelle raison ce normand aurait fait construire un château à l'est de Paris.



**Les deux façades du château de François d'O, vues par Israël Silvestre**

<sup>18</sup> Th. Lhuillier, *Notice sur Fresnes*, Meaux, 1873, p. 4.

## **Or, ce Fresnes n'était pas « sur Marne » ...**

La vérité<sup>19</sup> est que François d'O a quitté sa terre patrimoniale d'O en Basse-Normandie, près de Sées, pour se rapprocher de la Cour, après avoir fait construire en 1578 son château de Fresnes, près de Meulan. Après sa mort (1594), le château fut vendu à plusieurs reprises et devint en 1607 celui des Hennequin dès lors titrés seigneurs de Fresnes. Qu'auraient été faire entre Claye et Meaux ces officiers des chasses de la forêt de Saint-Germain ! La *Gazette de France* du 12 juillet 1727 annoncera la mort de la veuve d'André Hennequin, marquis d'Ecquevilly, capitaine-général de l'équipage du sanglier, survenue dans un âge fort avancé, « en son château de Fresne, près de St Germain en Laye ». Cependant, au mois de décembre 1749, la même *Gazette* informera ses lecteurs de la mort d'Augustin-Vincent Hennequin, « en son château d'Ecquevilly près Meulan ».

On voit qu'il n'est plus question de Fresnes, car le défunt avait obtenu, par lettres patentes données par Louis XV à Chantilly le 23 juillet 1724 et enregistrées à la cour des comptes en février 1728, l'autorisation de remplacer le nom de Fresne par celui d'Ecquevilly<sup>20</sup>, devenu celui de l'actuelle commune des Yvelines, arrondissement de Mantes-la-Jolie.

Démoli au début de la Révolution, le château était bâti (selon Louis Hauteœur) sur un plan dessinant une croix que terminaient les avant-corps centraux liés aux pavillons d'angle. La façade sur le jardin, couronnée en sa partie médiane d'un fronton buté par deux ailerons, comportait deux fenêtres au rez-de-chaussée et des niches à l'étage ; sur les murs latéraux, des briques formaient des chevrons, et des tourelles à dômes étaient accolées aux pavillons. L'autre façade était beaucoup plus ornée : des lanternons surmontaient les pavillons bordés de chaînages, oculus, fronton, lucarnes et œil de bœuf faisant « pyramider » la composition. Ces détails incitent à « donner ce château aux Du Cerceau<sup>21</sup>. »

Rien à voir donc avec le château de Pierre Forget (secrétaire d'Etat de Henri IV<sup>22</sup> après avoir été secrétaire des finances de la maison de Navarre), agrandi par François Mansart pour Henri de Guénégaud<sup>23</sup> à Fresnes (sur-Marne), qu'il ne faut pas non plus confondre avec le château de Berny construit par le même Mansart à Fresnes (Val-de-Marne), lui aussi démoli !

Le vrai château de Fresnes-sur-Marne, celui dont Henri François d'Aguesseau s'est rendu acquéreur au mois d'avril 1708, est celui qu'avait représenté Pérelle

<sup>19</sup> Cf. N.Le Roux, *La faveur du Roi, Mignons et courtisans au temps des derniers Valois*. Champ Vallon, p. 299.

<sup>20</sup> Cf. P. Bovard, *Notes historiques sur Ecquevilly*.

<sup>21</sup> L. Hauteœur, *L'architecture classique en France*, I, 2, p. 388.

<sup>22</sup> Entre autres erreurs, Th. Lhuillier écrit (*op. cit.*, p. 5) que Pierre Forget est mort « le 22 avril 1610, du chagrin que lui fit éprouver le meurtre du Béarnais », alors que Ravallac n'assassinera le roi que le 14 mai suivant ! Nous ne pouvons malheureusement énumérer ici toutes les inexactitudes que renferment les 18 pages de sa notice sur Fresnes, nous bornant à recommander la plus grande prudence à ses lecteurs éventuels.

<sup>23</sup> Henri de Guénégaud, seigneur du Plessis (1609-1676) fut secrétaire d'Etat pour la Maison du Roi (1643), mais « remercié » par Louis XIV en 1669 au lendemain de la disgrâce de Fouquet ; il avait alors vendu son office à Colbert et s'était retiré dans son château de Fresnes, agrandi par les soins de Mansart, à qui l'on doit l'adjonction de deux ailes et de pavillons, ainsi que la magnifique chapelle, réalisée selon la réduction au tiers des plans qu'il avait établis pour celle du Val-de-Grâce, dont la commande lui avait échappé.





**Situation de Fresnes, au sud de la route d'Allemagne, entre Claye et Meaux**  
(Atlas de Trudaine pour la généralité de Paris, 1745-1780)

Nous pouvons donc nous rendre au château pour répondre à son invitation. Nous avons quitté la route d'Allemagne, entre Claye et Meaux, en prenant sur la droite la large avenue plantée d'arbres qui conduit vers la Marne, mais que nous quittons bientôt pour emprunter, toujours sur la droite, l'allée conduisant au château. Laissons-nous guider à présent par Madeleine de Scudéry qui le fréquentait du temps des Guénégaud et en a donné une longue description dans sa *Clélie*<sup>26</sup> où, tel un « palais enchanté », il figure la maison d'Anaxandre et Amalthée « qui est la chose la plus charmante et la plus singulière » :

*elle a des rivières, de grands et magnifiques fossés pleins d'eau vive, des canaux, des prairies, des bois et une grande étendue de vue. Ainsi d'un côté elle paraît être dans une plaine, de l'autre elle semble être sur une montagne ; et cependant dans la vérité elle est presque au milieu d'une belle et agréable vallée, arrosée par une grande et une petite rivière<sup>27</sup>, qui font le plus bel effet du monde.*

Nous sommes devant « la magnificence de l'avant-cour qui a huit angles égaux, et deux magnifiques portes », bientôt frappés, après avoir franchi le petit pont enjambant le fossé rempli d'eau, par « la beauté des trois superbes faces du bâtiment que l'on voit en entrant dans la seconde cour<sup>28</sup> », la magnifique chapelle barrant de son pavillon le milieu de l'aile nord. La romancière ne s'est pas attardée à dépeindre l'intérieur du château, se bornant à énumérer le vestibule, l'escalier, « le grand nombre de beaux et grands appartements qu'on y voit, [...] la magnificence de la galerie [et] la beauté des balcons » ; il faut donc recourir à d'autres sources pour en savoir plus sur la distribution intérieure<sup>29</sup>. Voici donc le grand vestibule, qui occupe le milieu du corps de logis avec ses colonnes ornées comme aux Tuileries ; à gauche la salle à manger, d'où l'on peut sortir sur la terrasse ; à droite un escalier mène à l'appartement du premier étage, dont les pièces sont couvertes de « plafonds en dômes », mais sans doute meublées moins magnifiquement que du temps des précédents propriétaires. Le nouveau

<sup>26</sup> 3ème partie, livre 2. Sans se plonger dans les 10 volumes de ce roman paru entre 1654 et 1660, on peut en lire les « textes choisis » présentés récemment par Delphine Denis (*Clélie, histoire romaine*. Folio classique, 2006) où la description complète figure en pages 256-258, dans l'orthographe modernisée que nous avons adoptée.

<sup>27</sup> La Marne et la Beuvronne.

<sup>28</sup> Le château comprend en effet trois ailes autour d'une cour fermée sur le quatrième côté par un mur-écran et de six pavillons, deux en leur milieu et deux doubles aux angles du corps central et des ailes. (*François Mansart, le génie de l'architecture*, dir. J.P. Babelon, 1998, p. 189)

<sup>29</sup> Nous suivons L. Hauteœur (*L'architecture classique en France*, II.1, p. 58).

seigneur de Fresnes, s'il est « haut et puissant » dans les actes officiels, n'aura pas le même train de vie de « grand seigneur » de ses prédécesseurs ; il n'étalera dans le château aucun luxe<sup>30</sup> et, figurant plutôt le magistrat à la campagne, il y fera régner une simplicité toute familiale. Mais la grande galerie se reflète toujours dans la glace d'une cheminée et, entre une « chambre<sup>31</sup> » très spacieuse ornée de tapisseries de Flandre et un salon entièrement garni par 86 carreaux de glaces formant autant de miroirs, nous pouvons imaginer l'ameublement, en nous référant à l'inventaire du mobilier établi en avril 1751 après le décès du chancelier, sans pouvoir bien entendu garantir que l'état du mobilier ait été le même en 1708 :

*« le lit à colonne couvert d'une « courtepointe de satin jaune piquée en argent à coquilles garni de sa frange d'argent fin » ; le bureau antique, les deux guéridons de noyer tout comme les deux écrans à coulisse couverts de soie et damas ou de tapisserie et damas ; les six fauteuils en noyer sculpté couverts de tapisserie des Gobelins à fond blanc ; le canapé à trois places toujours de noyer tourné recouvert de satin brodé et de velours vert avec ses six chaises de bois antique argenté couvertes de satin brodé au point de Hongrie ; [...] une petite armoire de bibliothèque en bois de violette et une table à écrire couverte de maroquin noir ; [...] quatre tables à jouer couvertes de drap vert ; [...] une cheminée surmontée de deux trumeaux. [Enfin, dans le cabinet, plus restreint,] les [...] bureaux et fauteuils [sont] couverts de maroquin noir, [et l'on y peut voir] des tableaux représentant Théagène et Chariclée<sup>32</sup>, l'enlèvement des Sabines et une nature morte.»<sup>33</sup>*



**Théagène reprend le flambeau des mains de Chariclée**

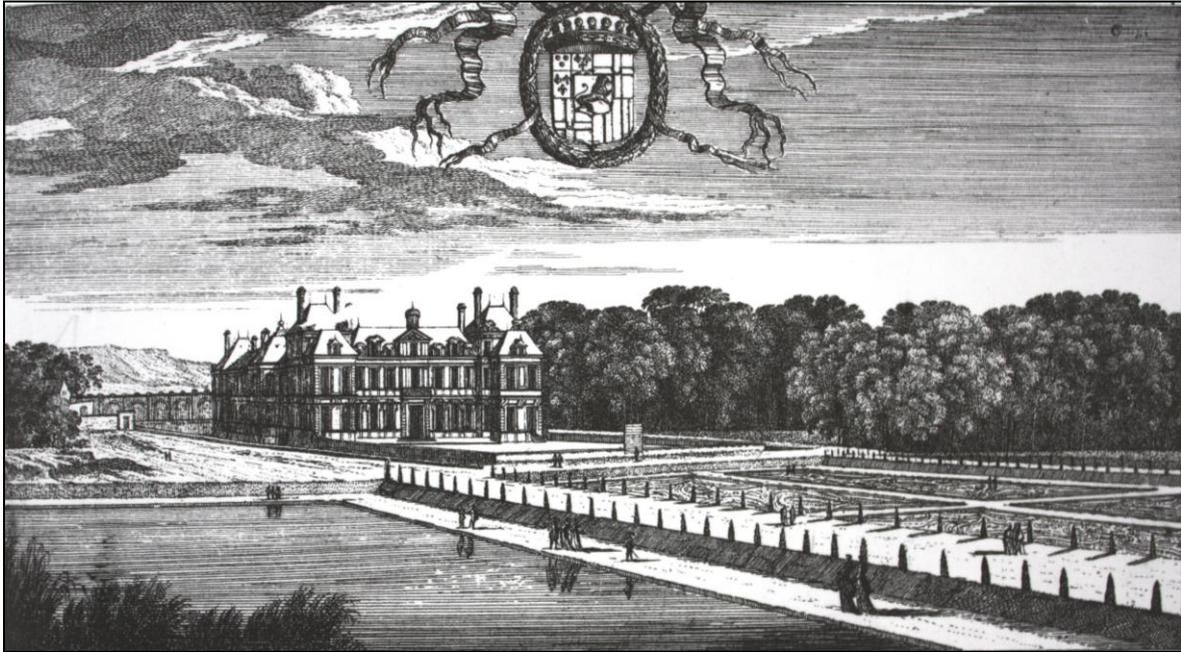
© Musée du Louvre/A. Daquier-M. Bard

<sup>30</sup> Dans la mercuriale qu'il prononce à la rentrée de Pâques 1708, il a d'ailleurs dénoncé « ce luxe insatiable qui, après avoir dévoré la substance d'un magistrat, le force presque à relever par son injustice une fortune qu'il a renversée par sa vanité ».

<sup>31</sup> Le mot « chambre » désignait alors une véritable salle de réception.

<sup>32</sup> Episode du roman écrit au IV<sup>e</sup> siècle par Héliodore d'Emèse, traduit par Jacques Amyot en 1547, *Histoire aethiopique [...] traitant des loyales et pudiques amours de Théagenes Thessalien et Chariclea Aethiopienne*. Cette histoire rocambolesque et riche en rebondissements avait connu un grand succès. Elle fut notamment représentée par le peintre Ambroise Dubois dans les quinze tableaux qu'il exécuta vers 1610 pour orner la chambre où était né le futur Louis XIII, au château de Fontainebleau. (Cf. D. Véron-Denise, *Henri IV à Fontainebleau, un temps de splendeur*, RMN, 2010, p. 95). La gravure que nous reproduisons ci-dessus en est un autre témoignage.

<sup>33</sup> Cf. I. Storez (*Le chancelier d'Aguesseau, Monarchiste et libéral*, p. 54)



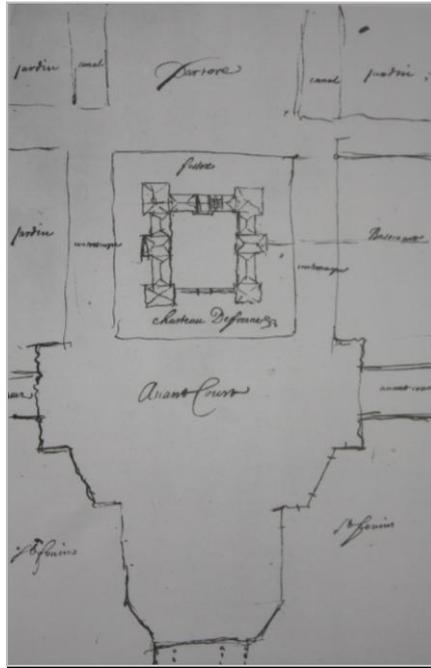
Vue et perspective de Fresnes du côté des jardins, du temps de M. de Guenegaud, gravure de Pérelle

La gravure de Pérelle représentant la façade sur les jardins donne une idée de sa belle ordonnance et nous dispense d'en donner ici une plus ample description. Mais suivons à nouveau Mademoiselle de Scudéry pour visiter les jardins, peu important que les d'Aguesseau n'aient jamais lu *Clélie* :

*Quand on est au balcon au milieu de ce superbe bâtiment, on voit au dessous de soi ces larges fossés dont l'eau est admirable, une terrasse gazonnée au-delà, d'où l'on descend dans un parterre d'une grandeur incroyable, qui est bordée de deux grands canaux en équerre et en terrasse : au delà desquels aussi bien qu'au-delà du parterre, passe une petite rivière [la Beuvronne], qui après avoir serpenté dans des prairies bordées de saules, semble devenir un autre canal pour passer devant ce parterre, et devant ces canaux, car elle est toute droite en ce lieu-là. Et ce qu'il y a de rare, c'est qu'aussitôt qu'elle a passé en cet endroit, elle redevient rivière, s'il faut ainsi parler, c'est-à-dire inégale en son cours, jusqu'à ce qu'elle se jette dans le grand fleuve [la Marne] qui passe à la gauche, et qui fait presque une île de cette vallée. Si bien que comme il n'y a point de muraille qui ferme le parterre de ce côté-là, et que la rivière en fait toute la clôture, on voit tout d'une vue, les fossés, les terrasses, les canaux, des cascades au-delà du parterre, qui se précipite sur du gazon ; et par dessus tout cela, la petite rivière, des prairies à perte de vue, des tertres, des cabanes, des hameaux, des villages, et des montagnes en éloignement qui s'élevant imperceptiblement les unes sur les autres, semblent être confondues avec le Ciel, tant les objets sont peu distincts, à cause qu'ils sont éloignés.*

Comment résister à un tel enchantement ?

Poursuivons notre enquête. Le nom du nouveau seigneur apparaît pour la première fois dans le registre paroissial<sup>34</sup> le 4 juin 1708, à l'occasion de l'inhumation de Blaise Boisset « cocher de M. Daguessault procureur général et seigneur de cette paroisse en présence de Me Abraham Charles Lesnay, bailli de Fresnes, du sr. Rousseau mtre Dautel de mondit Seigneur, du sieur Soyer concierge du Chasteau<sup>35</sup> ... ». On l'y retrouve deux semaines plus tard, pour l'inhumation de « François Soyer aagé de dix mois fils du legitime mariage de honorable homme François Soyer et de Damoiselle Marianne Le Maire conscierge du chasteau de Fresnes appartenant presentement a Mr. Daguessault procureur général ».



**Plan masse du château et des abords immédiats** (Stockholm, CC 893)

Les d'Aguesseau sont à Fresnes pendant les vacances du Parlement (du 7 septembre au lendemain de la Saint-Martin). Le 17, ils sont à Pont-aux-Dames ; Ledieu qui se rend au château n'y trouve que le précepteur des enfants. Le 19, ils reçoivent la visite de Mgr de Bissy qui, le lendemain, les accueille à l'évêché. Mais l'hiver 1708-1709 est cruel ; un froid horrible, le dégel, puis à nouveau la glace provoquent une disette désastreuse.

Des observations recueillies à sa terre de Fresnes lui avoient fait pressentir la gelée qui pénétrait jusqu'aux racines, détruirait l'espoir même d'une récolte. Il s'était empressé de communiquer au gouvernement cette alarmante découverte, en insistant pour qu'on prît les mesures propres à conjurer un fléau dont l'imminence ne lui étoit que trop démontrée<sup>36</sup>. Il avait prévu cette famine, « en faisant mesurer par Barême tout le grain qui se trouvait à Fresnes, et en prenant la moyenne pour les greniers de toutes les provinces<sup>37</sup> ». Il était en effet

<sup>34</sup> Les registres paroissiaux de Fresnes nous apprennent, l'inhumation du petit François Soyer, celle (28 août 1708) de « Messire Claude Dautreleau, prestre curé de cette paroisse, [...] après avoir remply son ministere de curé dudit Fresnes l'espace de plus de quarante trois ans ».

<sup>35</sup> Pierre Lemaire, concierge du temps du duc de Nevers, avait été inhumé le 11 février précédent.

<sup>36</sup> A. Boullée, *Histoire de la vie et des ouvrages du chancelier d'Aguesseau*, nouvelle éd. 1848, p. 163.

<sup>37</sup> Rapport au Régent du contrôleur général des Finances Nicolas Desmarests, cité par F. Monnier, *Le chancelier d'Aguesseau, Sa conduite et ses idées politiques*, 1863, p. 122.

dans ses attributions de requérir du parlement les arrêts de règlement nécessaires en matière d'approvisionnement, et il n'y manque pas, se dépensant au mépris de son propre repos à tel point que 80 ans plus tard on le célèbrera encore comme ayant sauvé la France de la famine en 1709<sup>38</sup>.



Nous pouvons au cours des années suivantes guetter la venue des d'Aguesseau à Fresnes, grâce à Ledieu, toujours « bien reçu et retenu à dîner », ainsi le 30 septembre 1709, le 3 mars 1710 ou le 5 octobre 1711, au lendemain duquel il note dans son *Journal* :

« J'ai été voir à Fresnes madame la procureuse générale d'Aguesseau, que j'ai trouvée très bien rétablie de sa petite vérole, qu'elle a eue à Paris en grande quantité, et dont elle a été en grand péril. M. le procureur général m'a reçu avec honneur et bien régalé à dîner. [...] J'ai reçu bien des amitiés de cette dame et de ses fils, avec qui j'ai fait grande connoissance. »

L'abbé cesse d'écrire le 24 juin 1713 et meurt quelques semaines plus tard. Fort heureusement, si la correspondance de d'Aguesseau a en grande partie disparu, nous trouvons dans les *Lettres inédites* publiées en 1823 certains témoignages des séjours du chancelier à Fresnes<sup>39</sup>. Ainsi celles écrites les 13 et 24 octobre 1712 à sa fille Claire Thérèse prouvent qu'il était à Fresnes à cette époque de l'année qui correspondait aux vacances du parlement.

<sup>38</sup> C'est le titre de cette gravure de Moret d'après une aquarelle de Desfontaines, éditée en 1792 dans la série dédiée au Roi, de « Portraits de grands hommes, femmes illustres et sujets mémorables de France », gravés et imprimés en taille douce et en couleur, à rapprocher du « Bossuet visitant ses paroissiens », du même Desfontaines et paru dans la même série, qui comprend 48 livraisons de quatre planches chacune.

<sup>39</sup> Sauf mention contraire, toutes les lettres citées ci-après sont extraites des *Lettres inédites du chancelier D'Aguesseau*, publiées en 1823 par D.B. Rives, in-4°. Elles y sont classées dans l'ordre chronologique, ce qui nous dispense d'en indiquer surabondamment une référence plus précise.



épargner la douleur, à laquelle elle aurait été infiniment sensible ; en sorte que je pouvais lui dire véritablement :

*Tuque, ô sanctissima mater,  
Felix morte tuâ, neque in hunc servata dolorem*<sup>41</sup>.

Il fallut néanmoins préférer un devoir à un autre, et quitter mon père pour obéir aux ordres du roi. Je partis le mercredi de Fresnes pour venir à Paris et le lendemain à Cramayel. Je fis ce que je pus en passant par Paris pour voir la nouvelle Constitution, mais personne n'en avait encore d'exemplaire ; on savait en gros, par des lettres de Rome, les principaux points sur lesquels elle roulait. Je fus averti qu'on excitait le cardinal de Noailles à tenir la parole qu'il avait en quelque sorte donnée au roi, de condamner le livre du P. Quesnel aussitôt que le pape l'aurait condamné, et que la plupart de ses amis étaient de ce sentiment. Au surplus je me remis pleinement au fait de tout ce qui s'était passé en France au sujet de l'acceptation des bulles de doctrine ; j'en emportai même avec moi les principales preuves, avec le livre du P. Quesnel, et je m'acheminai tristement à Cramayel<sup>42</sup>. »

C'est au milieu de ces péripéties engendrées par la réception de la Bulle, que le procureur général prononce à Pâques 1714 une mercuriale sur *L'emploi du temps*. Dans cette sorte leçon de morale donnée à huis clos aux magistrats de la cour, on peut l'imaginer à Fresnes au bord de la Beuvronne :

« Loin du tumulte de la ville, [...] les occupations d'une vie rustique seront pour lui une leçon vivante et animée, de l'usage du temps et de l'amour du travail. Il ne dédaignera pas même de s'y abaisser, et portant partout avec lui le désir d'être utile aux autres, il ne sera pas insensible au plaisir de travailler pour un autre siècle, et de donner un jour de l'ombre à ses neveux. Mais surtout il goûtera, non sans un secret mouvement d'envie, la profonde douceur de cette vie innocente, où malgré le luxe et la magnificence de notre siècle, se conservent encore la frugalité et la modestie des premiers âges du monde. Si la loi de son devoir le force à quitter cet heureux séjour, il en rapportera l'esprit ; et perfectionnant sa vertu par ses distractions mêmes, il mêlera heureusement à l'élévation et à la dignité du magistrat, la candeur et la simplicité des anciens patriarches. »

La lettre qu'il adresse le 3 juin 1714 de Paris à son fils aîné complète le tableau idyllique que nous venons d'évoquer. Après la correction d'une composition, vient cette recommandation qui s'adresse aux enfants séjournant à Fresnes : « Tout cela ne doit pas vous empêcher de vous bien promener, de faire de l'exercice, de jouer au mail<sup>43</sup>, et de gagner *le prophète*, si vous le pouvez ; [...] je veux aussi que vos compositions se sentent de la gaieté et de la vivacité que l'air et la liberté de la campagne donnent naturellement à l'esprit. »

Voici une plaisante anecdote, qui révèle la popularité du procureur général auprès des élites meldoises, en l'espèce des chevaliers de la compagnie de l'Arquebuse royale de Meaux.

---

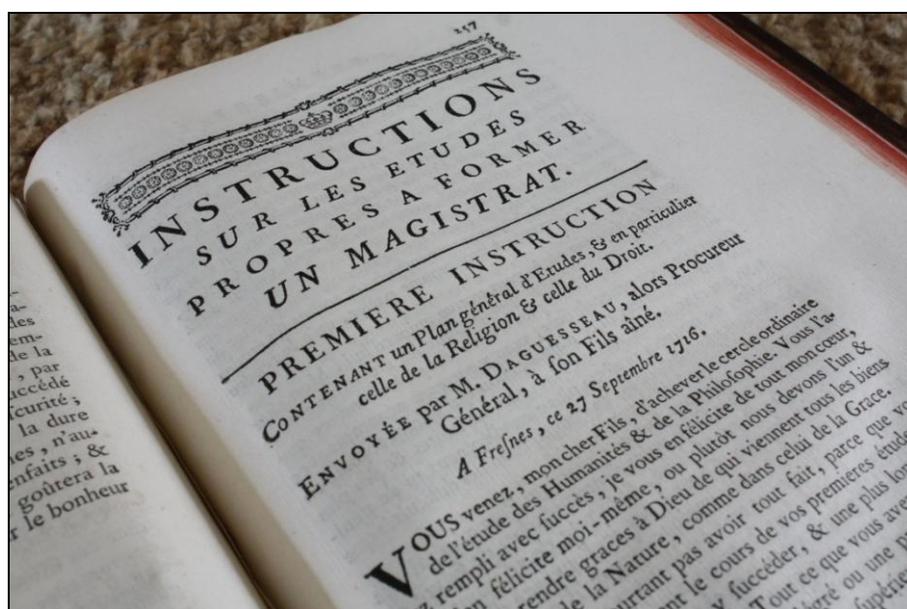
<sup>41</sup> Réminiscence de Virgile, *Énéide*, XI, 158, à ceci près que dans le vers latin il ne s'agit pas de la mère, mais de l'épouse (coniux).

<sup>42</sup> Voir son récit sur "Ce qui s'est passé à cet égard..." (Bibl. Port-Royal, Fonds Le Paige, vol. 411, fol. 2, publié par A. Gazier, *Bull. du Comité des travaux historiques*, 1920, p. 24-58)

<sup>43</sup> Jeu de tir et d'adresse : « les joueurs poussent une boule à l'aide d'un maillet, en lui faisant franchir de nombreux obstacles. Variantes : Croquet, Crosse, Golf ». (E. Belmas, *Jouer autrefois*, p.405)

En 1716, celle-ci avait brillamment participé au prix provincial organisé à Thorigny, près de Lagny-sur-Marne. Non seulement M. Antheaume avait gagné le bouquet (un arbre chargé de fleurs artificielles), mais la compagnie avait remporté dix prix : six jattes d'argent ou saladiers, deux grandes cuillères à soupe, une salière et une tabatière également en argent. Sur le chemin du retour, les arquebusiers et leurs musiciens, tambours, hautbois ou fifre, s'arrêtèrent à Fresnes pour saluer M. d'Aguesseau. « Ils furent tellement enchantés de son accueil que, le lendemain, ils envoyèrent leur bouquet à Mme d'Aguesseau, après avoir fait à Meaux, escortée par la compagnie des Fusiliers, une entrée triomphale suivie d'un banquet et d'un bal<sup>44</sup>. » L'histoire ne dit malheureusement pas si les d'Aguesseau continuèrent de s'intéresser à ce jeu militaire ; nous n'avons pas trace en tout cas de leur venue à Meaux à l'occasion du prix provincial que la Compagnie devait y rendre, à la fin du mois d'août 1717, en la présence attendue du gouverneur de la province, le prince de Rohan-Soubise, et du cardinal de Bissy.

Entretemps, les événements de l'été 1715 et la mort du roi, le 1er septembre, ont probablement compromis la venue à Fresnes du procureur général. Nous l'y trouvons par contre le 1<sup>er</sup> juillet 1716 : c'est de là qu'il écrit à son fils aîné Henri François de Paule, lequel vient de terminer ses humanités et va commencer ses études de Droit, bon moment assurément pour lui parler anatomie, astronomie, physique, et métaphysique. Le père de famille ajoute : « Je me prépare à vous rendre la vie si dure quand je serai à Paris, que peut-être serez-vous tenté de me renvoyer à Fresnes. » Il a d'ailleurs entrepris d'écrire à son intention des *Instructions sur les études propres à former un Magistrat*, dont il a achevé la première partie « A Fresnes, ce 27 septembre 1716 » ; cette première instruction contient *un Plan général d'études, & en particulier celle de la Religion & celle du Droit*. Suivront bientôt une *Instruction sur l'étude de l'Histoire*, et des *Fragments d'une Instruction sur l'étude des Belles-Lettres*. Vaste programme pour les vacances.



<sup>44</sup> Cf. E. Boquet-Liancourt, "Notice historique sur l'Arquebuse royale de Meaux", *Bulletin de la Société littéraire et historique de la Brie*, n° 1, 1894, p. 14. D'après Claude Rochard, *Histoire de Meaux*, manuscrit conservé à la médiathèque Luxembourg de cette ville, Ms.83.

La lecture de ces conseils révèle la grande culture de leur auteur et la pertinence de la méthode enseignée par un père qui se souvient de celle à lui inculquée jadis par Henri d'Aguesseau. Agé de 80 ans, ce dernier s'intéresse lui aussi aux études de ses petits-enfants. De Paris le 28 juillet 1716, il recommande à Jean-Baptiste Paulin resté à Fresnes et lisant les Géorgiques de Virgile, de profiter de son séjour à la campagne pour s'instruire « avec les laboureurs, les jardiniers, les paysans » car c'est une étude utile et divertissante que celle qui permet d'être « savant dans l'agriculture, dans la nourriture des animaux, et dans celle des abeilles ». Le vieil homme devait mourir quatre mois plus tard, le 27 novembre 1716.

Le 2 février 1717, le chancelier Daniel François Voysin meurt subitement. Le Régent n'hésite pas longtemps : Henri François d'Aguesseau est « dans le moment » nommé pour lui succéder<sup>45</sup>, et reçoit également les sceaux. Voilà qui va changer ses habitudes : il sera bientôt logé place Louis-le-Grand (notre actuelle place Vendôme), dans l'hôtel récemment confisqué au fermier général Bourvalais, et ses séjours à la campagne ne seront plus en principe calqués sur les vacances du parlement. Il est devenu en dignité le plus grand officier de la Couronne, même si depuis Colbert l'importance du chancelier a reculé au profit de la puissance du Contrôleur général des finances. C'est lui qui contrôle et scelle les actes royaux ; il est en quelque sorte le surintendant de la justice, le chef né des Conseils du Roi, chargé en outre du contrôle de la librairie. Signes du caractère exceptionnel attaché à sa personne, il est nommé à vie : s'il perd la faveur royale, on pourra lui retirer les sceaux mais il conservera son titre et le droit aux honneurs dus à son rang. L'actualité ne va d'ailleurs pas tarder à en fournir l'occasion.



**John Law**, (gravure de G. F. Schmitt, d'après Rigaud)

<sup>45</sup> Dans *Juilly, huit siècles d'histoire*, (2<sup>e</sup> éd. p. 300) le père de Givry a écrit que « le chancelier d'Aguesseau qui venait de faire l'acquisition de la terre seigneuriale de Compans » a été reçu par l'« Académie Royale » dudit collège le 15 janvier 1716. Et il cite le texte de l'invitation envoyée par les académiciens. Faut-il pour autant en déduire qu'il est ensuite allé à Fresnes ? Assurément non, pour l'excellente raison que l'auteur a supposé trop rapidement que le « Grand Chancelier de France » dont la visite était annoncée dans l'invitation, était notre d'Aguesseau. Double erreur : en janvier 1716, le chancelier Voysin était encore vivant, et ce n'est qu'en 1744 que d'Aguesseau de Fresnes (fils cadet d'Henri François), se rendra acquéreur de la seigneurie de Compans.

Le Régent a accordé sa confiance à John Law pour restaurer les finances royales en relançant l'économie. Or, le nouveau chancelier se méfie du système imaginé par l'écossais génial mais aventureux ; il en dénonce les risques, car il prévoit la catastrophe après l'ivresse d'une trop rapide réussite. En somme, il joue les Cassandre. Le 28 janvier 1718, il est invité à se démettre des Sceaux ; il demeure chancelier, car le titre est viager, mais il est prié de se retirer à Fresnes, ce qu'il fait dès le lendemain. Quelques jours plus tard, la Chancelière qui venait d'accoucher d'une fille le rejoindra en litière.

Ce premier exil durera deux ans et demi, jusqu'au 6 juin 1720, après que la folie du système ait conduit à la banqueroute.



**Monument consacré à la Postérité en mémoire de la folie incroyable de la XX<sup>e</sup> année du XVIII<sup>e</sup> siècle (Gravure de Bernard Picart représentant un défilé rue Quincampoix en 1720)**

### **3. Le premier exil (janvier 1718-juin 1720)**

Les exils du chancelier d'Aguesseau à Fresnes sont devenus exemplaires, au même titre que celui de Cicéron à Tusculum. Certes Sainte-Beuve se moquera de ce rapprochement, mais lorsqu'en 1775 deux autres exilés célèbres, Malesherbes et Choiseul, reparâtront pour la première fois en public après leur retour en grâce, on récitera ces vers tirés de *L'Homme des champs* de l'abbé Jacques Delille :

*Et de paix, de vertus, d'études entouré,  
L'exil même avec vous est un abri sacré.  
Tel l'orateur romain, dans les bois de Tuscule,  
Oublioit Rome ingrate ; ou tel, son digne émule  
Dans Frênes, Daguesseau goûtoit tranquillement  
D'un repos occupé le doux recueillement.*

En 1772, la marquise de la Tournelle, l'une des petites filles du chancelier écrira en effet :

« Fresnes était l'asile de la paix et du bonheur ; les rumeurs et le désordre qui régnaient alors à Paris, rendaient encore plus douce la tranquillité dont on y jouissait, et en augmentait le prix. Les malheurs de l'Etat étaient le seul chagrin que M. le chancelier y éprouvât<sup>46</sup>. »

Cependant cette relégation l'éloigne de ses enfants, restés à Paris aux bons soins d'un gouverneur et de précepteurs. Il souffre de ne pouvoir rendre visite à sa fille Marie Anne, née 21 février 1709 et qu'une mystérieuse maladie retient dans un couvent du faubourg Saint-Marceau ; leur correspondance permet de mesurer l'inquiétude des parents, même si elle est tempérée par une résignation bien chrétienne. Le 6 mars 1718 il confie à son fils aîné : « ma plus grande peine, dans ma situation présente, est d'être séparé de vous, mes chers enfants ; mais il faut se soumettre à l'ordre de Dieu ». Il doit pourtant regretter de ne pouvoir assister à leurs succès : au cadet, Jean Baptiste Paulin, dit de Fresnes, qui vient de soutenir brillamment sa thèse en philosophie en présence notamment des cardinaux de Noailles et de Bissy, il écrit le 8 août 1718 : « Les échos des applaudissements que vous reçûtes hier, mon cher fils, se sont fait entendre jusqu'à Fresnes. » On comprend qu'il attende avec impatience l'arrivée des enfants au château. Ainsi, il écrit au même, le 13 décembre suivant :

« Je compte toujours de vous faire venir [à Fresnes] la veille de S. Thomas, c'est-à-dire d'aujourd'hui en huit jours. Le carrosse qui mènera vos deux petits frères à Paris vous en ramènera ici ce jour-là ; et je suis bien aise de vous en avertir de bonne heure afin que vous puissiez vous arranger d'avance pour ce voyage, parce que je compte que votre ardeur pour la philosophie vous pressera de retourner à Paris le jour des Innocents. »

Pour son fils aîné Henry François de Paule, il complète le vaste programme proposé en 1716, par des *Instructions sur les études et les exercices qui peuvent préparer aux fonctions d'Avocat du Roi*. Assurément il souffre de ne pouvoir être témoin de ses débuts professionnels au Châtelet, dont le succès adoucit son exil : « On n'a pas un grand mérite à soutenir la

---

<sup>46</sup> Mme de la Tournelle, *Essai sur la vie de Mme la comtesse de Chastellux*, in Rives, *Lettres inédites ...*, p. 19.

disgrâce, quand on est dédommagé par des enfants qui font goûter un bonheur bien au-dessus de celui que donne la fortune » lui écrit-il le 23 novembre 1719.

Peu de temps après le début de son exil, avait circulé dans Paris cette satire intitulée *Sur la retraite de M. le chancelier d'Aguesseau à son château de Fresnes au mois de janvier 1718*<sup>47</sup> :

Arrivant de Meaux à Paris  
J'en avons tant ri  
J'avons vu d'Aguesseau venir  
Le cul dans une hotte.  
J'en avons tant ri  
J'en rirons bien encore.

J'avons vu d'Aguesseau venir  
J'en avons tant ri  
À Fresnes il allait se tapir.  
Le cul dans une hotte.  
J'en avons tant ri  
J'en rirons bien encore.

À Fresnes il allait se tapir,  
Il y scellera des édits.

Il y scellera des édits  
En faveur du nouveau party.

En faveur du nouveau party,  
Sa femme, ses frères et ses fils,

Sa femme, ses frères et ses fils  
Y viendront bientôt après lui.

Y viendront bientôt après lui :  
Noailles, Pucelle et Minguy.

Noailles, Pucelle et Mainguy,  
Du Pin, Hideux, Couet, Joly.

Du Pin, Hideux, Couet, Joly  
Iront partager son ennui.

Quand ils seront tous réunis,  
On dira les voyant assis

On dira les voyant assis :  
« Que diable sont tous ces gens-ci ? »

« Que diable sont tous ces gens-ci ? »  
Grâce efficace les amis

Grâce efficace les amis,  
Dieu nous conserve mes amis.

---

<sup>47</sup> Arsenal 2961.

Dieu nous conserve mes amis,  
J'en avons tant ri  
Tenez-vous bien crainte de pis.  
Le cul dans une hotte,  
J'en avons tant ri  
J'en rirons bien encore.

En effet, les gens de la cour ne se bousculent pas pour rendre visite au ministre en disgrâce ; mais, outre la famille, les camarades ou les professeurs parisiens des enfants, on voit au château les amis du chancelier. Peu après son arrivée à Fresnes, celui-ci avait reçu du cardinal de Polignac un dizain à la manière de Clément Marot, qui se terminait par ce vers : « *Bonheur parti, vertu demeurera* » ; et il lui avait répondu sur le même ton : « *Bonheur s'en va, reste seule amitié.* » Ces amis fidèles, gens de lettres ou de science prennent volontiers le chemin de Fresnes. Par exemple Jean Baptiste du Trousset de Valincour, qui devait à Bossuet d'avoir été admis dans la maison du Comte de Toulouse, prince du sang et grand amiral ; il occupait depuis 1699 le fauteuil de Jean Racine à l'Académie française. C'est probablement à lui que le chancelier écrit :



**J.B. du Trousset de Valincour**

« Je suis très fâché de votre rhume, Monsieur, mais très aise de savoir que Versailles en est le seul coupable. Je craignois que Fresnes n'y eut quelque part, et j'étois prêt à me reprocher le grand plaisir que votre voyage m'a fait, s'il vous en avoit coûté pour me le donner, un rhume aussi violent que celui dont vous avez été attaqué. [...] Les vœux que vous faites de venir habiter pour toujours un des pavillon<sup>48</sup> de Fresnes me flattent encore plus ; [...] commencez par la semaine de la passion, si votre santé vous le permet ; j'espère qu'alors le temps nous servira mieux qu'il n'a fait les jours gras, à vous faire les honneurs de Fresnes, et que l'on commencera à y respirer alors les douces haleines du printemps<sup>49</sup>. »

Ce premier exil est surtout marqué par la venue de Louis Racine, fils du grand Racine, dont le Chancelier avait apprécié le poème *la Grâce*<sup>50</sup>. L'enchantement était réciproque, ainsi qu'en témoigne cette lettre au nouvel académicien, du 13 août 1719 :

---

<sup>48</sup> Nous avons vu que le château comprenait six « pavillons », un à chaque angle, un autre (où se trouvaient la chapelle) barrant le côté nord, un sixième au milieu du côté sud.

<sup>49</sup> *Œuvres complètes*, éd. Pardessus, t. 16, p. 291.

<sup>50</sup> « Il avait chéri le père, il fit venir le fils auprès de lui. L'exil du magistrat fut pour le poète une source de délices. [...] Il jouissait en paix de ces plaisirs purs que lui procuraient la sagesse, le discernement délicat, l'esprit universel, l'imagination riche et féconde du maître de ce lieu enchanté. » (Charles Lebeau, *Eloge de Louis Racine*, 1763, cité in Rives, *op. cit.*, p. 112)

« Vous avez fait les délices [de Fresnes] par votre présence. [...] Les canes mêmes voudroient pouvoir rompre ce silence qui a fait jusqu'à présent leur principal mérite, pour exprimer combien elles sont enchantées de votre prose et de vos vers, que les échos de Fresnes ont appris à leur répéter ; mais comme elles s'imaginent que vous entendez leur langage muet, vous aurez le plaisir, quand vous serez ici, de recevoir d'elles des louanges que la simplicité de leurs mœurs ne vous rendra pas suspectes. »



**Louis Racine**

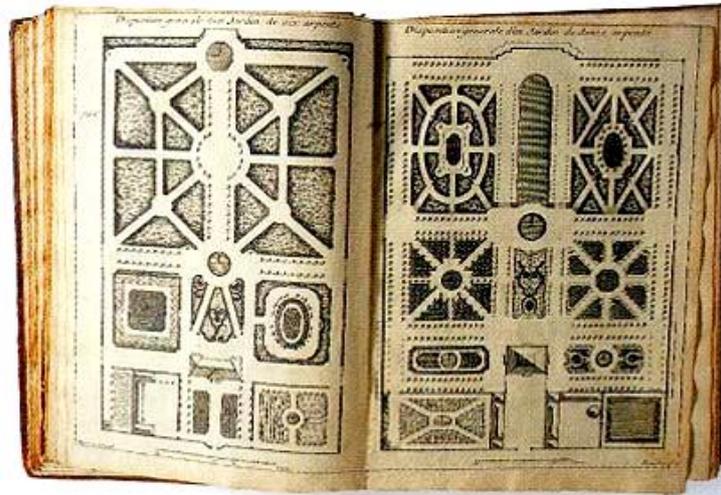
Une autre lettre au même Louis Racine, du 25 mars 1720, lui apprend que les fameuses canes, ses « bonnes amies », lui préparent « une jeune famille dont l'éducation [lui] est réservée », sans oublier les leçons de simplicité que donne le chant des rossignols.

Les canards étaient heureux à Fresnes car, on l'a vu, il y avait beaucoup d'eau dans les jardins et dans le parc qu'affectionnait tant le Chancelier : le jardinage n'est-il pas la ressource ordinaire des gens disgraciés ? A une époque que nous n'avons malheureusement pu déterminer, il se lie avec le célèbre Dezallier d'Argenville, dont *La Théorie et la Pratique du Jardinage* avait été publiée pour la première fois en 1709 : ouvrage complet « où l'on traite à fond des beaux jardins », avec notamment *Un traité d'hydraulique convenable aux jardins*, dont d'Aguesseau s'entretient certainement avec son fontainier Claude Lenard, joliment qualifié quelques années plus tard de « jardinier des canaux<sup>51</sup> ». On dit qu'il n'hésite pas à « bêcher la terre » ; en tout cas il est très proche de ses jardiniers, qui le sont de père en fils, soit au parc, soit au potager. En voici un indice bien révélateur, fourni par les enfants d'Aguesseau : Jean Baptiste Paulin et sa sœur Claire Thérèse sont respectivement parrain et marraine de Jean Baptiste Paulin, fils de Jean Baptiste Sibon, *jardinier du parc*, baptisé le 11 septembre 1718<sup>52</sup>. Et il n'y aura pas de jaloux puisque l'année suivante, le 1<sup>er</sup> octobre 1719, le petit Jean Louis, fils de Jean Vignon, *jardinier du potager*, aura pour parrain Henry François

<sup>51</sup> Voir annexe. Notons qu'Olivier d'Ormesson, grand père de Mme d'Aguesseau avait, lui aussi, composé un *Traité sur l'art d'orner les jardins*, en collaboration avec Guillaume de Lamoignon..

<sup>52</sup> Jean Baptiste Paulin Sibon deviendra lui aussi jardinier du château. Il épousera Marguerite Angélique Troisvallets ; et leur fils Gabriel Jean Baptiste Paulin sera baptisé le 22 avril 1762 avec, comme parrain Henry Cardin Jean Baptiste d'Aguesseau et comme marraine Gabrielle Anne de Vieuville, troisième épouse de Jean Baptiste Paulin d'Aguesseau de Fresnes (père du parrain) ... Voilà qui témoigne de la continuité des liens unissant les d'Aguesseau et leurs jardiniers !

de Paule depuis peu « conseiller du Roy et son avocat au Châtelet » et pour marraine, à nouveau Claire Thérèse, future comtesse de Chastellux.



Extrait de *La Théorie et la Pratique du Jardinage*, d'Antoine Joseph Dezallier d'Argenville

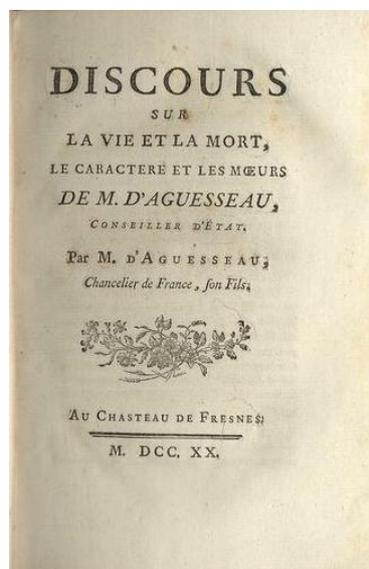
Lorsque le chancelier ne travaille pas au jardin ou dans le parc, il se consacre à sa famille, à ses amis, sans toujours réussir à éviter les importuns, tel M. Feydeau de Brou qui fait le voyage de Fresnes avec sa famille, et dont l'approche disperse les d'Aguesseau dans le parc sur un signal de la chancelière : on se cache, mais la pluie survient, et il faut rentrer au château. « Fûmes mouillés et vîmes les Feydeau » constatera le chancelier dans un poème vengeur<sup>53</sup>... Plus sérieusement, il lit, il perfectionne sa connaissance de l'hébreu, il écrit. A l'intention de ses enfants, il rédige notamment une biographie de son père Henri d'Aguesseau, précieux témoignage de piété filiale<sup>54</sup> qui sera imprimé quelque soixante ans plus tard<sup>55</sup>, sous le titre *Discours sur la vie et la mort, le caractere et les mœurs de M. D'Aguesseau, conseiller d'Etat, par M. D'Aguesseau, Chancelier de France, son Fils*. La mention *Au Chateau de*

<sup>53</sup> O. de Vallée, *Le duc d'Orléans et le chancelier Daguesseau*, p. 276.

<sup>54</sup> Dont Sainte-Beuve reconnaîtra la valeur : « Ce goût cicéronien du magistrat à demi Romain, ce faible du Chancelier de France qui se croyait à Tusculum dans ses exils de Fresnes et qui voyait partout des reflets consulaires, se retrouve, avec une naïveté revêtue d'élégance et animée d'onction, dans la belle et touchante *Vie* que d'Aguesseau a donnée de son père. » (*Causeries*, coll. Pléiade, III, 407)

<sup>56</sup> Dans le catalogue de l'exposition présentée en 2002 au Cabinet des Livres du Musée Condé à Chantilly, *Imprimeries privées françaises*, n° 22, E. Toulet donne les précisions suivantes : Jean-Baptiste-Gaspard Bochart de Saron (1730-1794) était passionné pour les sciences naturelles et physiques. Il s'adonnait aux activités manuelles liées à ses curiosités intellectuelles, et pratiquait l'horlogerie, la gravure ainsi que la musique. Son goût pour les "arts mécaniques" le conduisit également à l'exercice de l'imprimerie, et il installa dans son hôtel parisien une petite presse et une seconde plus importante à Saron. Il se procura à Londres des caractères d'imprimerie qu'il compléta avec d'autres dont il grava les matrices et qu'il fonda lui-même. Il imprimait dans le plus grand secret, secondé uniquement par sa femme : « l'un et l'autre s'enfermoient dans la pièce où étoit la presse et où on ne laissoit entrer ni domestique ni ami. Munis tous les deux d'un composteur, ils arrangeoient leurs lignes, mettoient en page ; et lorsque les formes étoient en règle, M. Desnoyer, prote de l'imprimerie de Pierre [Delatour, selon le catalogue Chateaugiron, ou, peut-être, Philippe-Denis Pierre], qui étoit dans la confiance de Bochart, venoit à prendre les pages et les faisoit tirer... [Bochart de Saron] s'entendoit très bien aussi à faire tremper le papier, à faire broyer l'encre, à lessiver les caractères, à les distribuer : il connoissoit sa case comme l'ouvrier le plus exercé. Il tiroit jusqu'à quatre pages à la fois, tantôt de vers, tantôt de petits discours » (F.-L.-C. Monjoie).

*Fresnes, M. DCC. XX.* figurant sur les 60 exemplaires tirés in-4° à l'intention de la famille ne signifie cependant pas que l'ouvrage ait été imprimé à Fresnes en 1720 comme on l'a parfois écrit : l'impression sera en réalité exécutée à Paris en 1778, sur la petite imprimerie privée du président Bochart de Saron, qui avait épousé en 1762 Angélique d'Aguesseau de Fresnes, petite fille du chancelier.



Mais ce dernier n'oublie pas les raisons pour lesquelles il est en exil. Il écrit des *Considérations sur les Monnoies*, et un *Mémoire sur le Commerce des Actions de la Compagnie des Indes*, dans lequel il dénonce l'agiotage, « cette espèce de commerce du papier qui ne consiste que dans l'industrie et dans le savoir faire de celui qui l'exerce, par le moyen duquel il trouve le secret de faire tellement baisser ou hausser le prix du papier, soit en achetant ou en vendant lui-même, qu'il puisse acheter à bon marché et revendre cher ». Non, d'Aguesseau n'admet pas qu'une journée d'agiotage puisse être plus lucrative que des années de peines et d'application<sup>56</sup>. Comme son père, il a horreur du luxe et de ce qui l'entoure.

Seigneur du lieu, il est notamment seigneur justicier. L'auditoire et la prison étaient probablement situés dans le château. Bien entendu, le chancelier ne rendait pas lui-même la justice, il s'en remettait à son bailli, tel Abraham Charles de Boismignond, avocat en parlement, déjà en charge du temps du duc de Nevers<sup>57</sup>, encore actif en 1708. Les registres paroissiaux révèlent par ailleurs l'existence d'un « greffier de la justice de Fresnes<sup>58</sup> », ou greffier tabellion, et confirment à plusieurs reprises que l'honorable concierge du château exerçait les fonctions de procureur fiscal. Point de seigneurie enfin sans receveur<sup>59</sup>, peut-être est-ce lui qui reçoit le paiement des fermages : n'oublions pas que le propriétaire du château l'est également de deux fermes, exploitées par les Delamarche et les Meunier.

<sup>56</sup> Sur ces deux ouvrages écrits à Fresnes, et dans lesquels il a exprimé « des vues si profondes sur les conséquences lointaines de ce qui n'était qu'en germe dans les nouveautés du « Système » de Law, on peut lire P. Bayart, D'Aguesseau économiste, in *Le Chancelier d'Aguesseau*, Limoges, 1953, p. 101.

<sup>57</sup> Le 26 mars 1704, Charles Abraham fils de Pierre de la Marche laboureur syndic et greffier tabellion du baillage de fresnes avait été présenté sur les fonts baptismaux par Me Abraham Charles Laisney avocat en parlement, bailli et juge chastelain de fresnes et de claye souilly pour Monseigneur le duc de Mancini et Anne Doré épouse de Pierre Lemaire capitaine du château dudit Fresnes et procureur d'office dudit baillage.

<sup>58</sup> Ainsi Pierre De la Marche, entre 1732 et 1742

<sup>59</sup> Henry Rousseau par exemple en 1708-1709.

Cependant, on commence à se moquer de l'exilé, que l'on imagine impatient de retrouver la place Louis-le-Grand ; on chantonne :

*Le Chancelier d'Aguesseau  
S'étant mis en tête  
Qu'on lui doit rendre les sceaux  
Nuit et jour répète :  
Va-t-en voir s'ils viennent, Jean,  
Va-t-en voir s'ils viennent.*

Cherche-t-il, comme Dante chassé de Florence, « le grand art du retour » ? Le jeudi 6 juin 1720, Law quitte Paris et prend en secret la route de Fresnes dans une chaise à quatre chevaux, escorté par deux hommes à cheval, et le surlendemain, à deux heures du matin, il ramène M. le Chancelier, que le Régent embrasse « avec toutes les démonstrations les plus fortes de joie et d'amitié<sup>60</sup> ». D'Aguesseau s'installe à nouveau place Louis-le-Grand. Bien qu'on ne lui ait pas rendu les sceaux, « C'est une joie universelle pour tous les gens de bien<sup>61</sup>. »

Le chancelier toutefois reste prudent ; il ne tarde pas à prévenir qu'il n'a apporté de Fresnes qu'une certaine quantité de chemises dans son porte-manteau, qu'il est à sa dernière et qu'il est prêt à s'en retourner ! En effet, la polysynodie a laissé place à la prédominance d'un ministre, et l'abbé Dubois s'impatiente de trouver en d'Aguesseau un obstacle à son ambition. En outre, trop mauvais politique pour soigner sa popularité, le chancelier déçoit ceux qui avaient applaudi à son retour aux affaires : pour le public, le séjour à Fresnes est devenu synonyme avant la lettre d'un « lavage de cerveau », et sur le Pont Neuf on tourne en dérision l'ancien exilé en le qualifiant de « brave homme » pour que l'on sache bien qu'il a perdu son courage d'antan. Jean Buvat rapporte dans son *Journal* un Noël nouveau où le chancelier n'ose se montrer devant Jésus et s'en explique piteusement :

*De son apostasie  
D'Aguesseau, tout confus,  
Se cache et s'humilie ;  
Sortez, lui dit Jésus.  
- Si je me montre à vous,  
Seigneur, c'est avec peine :  
Sans vertu, sans renom, don don,  
J'ai perdu tout cela, la, la,  
En revenant de Fresnes<sup>62</sup>.*

Le voilà « dans un château branlant », et le prétexte d'un incident de préséance au conseil accélère le processus : il est à nouveau « renvoyé », au lendemain du mariage de sa fille avec le comte de Chastellux. Le 1<sup>er</sup> mars 1722, il reprend le chemin de Fresnes avec sa famille, nouveau gendre compris. Il y restera relégué<sup>63</sup> jusqu'au 14 août 1727.

---

<sup>60</sup> Mathieu Marais, *Journal de Paris*, Publ. de l'Université de Saint-Etienne, 2004 - I, 119.

<sup>61</sup> *Ibid.*, I, 118.

<sup>62</sup> J. Buvat, *Journal de la Régence*, éd. Campardon, 1865, II, p. 264.

<sup>63</sup> Nous avons jusqu'à présent utilisé le mot « exil ». En réalité l'exil proprement dit n'était que l'éloignement de la cour, simple interdiction de paraître aux yeux du souverain. Il est plus exact de parler de « relégation », laquelle était un « exil aggravé », avec assignation d'une résidence et interdiction de la quitter sans autorisation.



Ce « portrait » posthume (1792) et fantaisiste fait partie de la série des *Hommes illustres*, dont il a été question *supra*, p. 15, note 39. Le chancelier est bien indiqué comme « Seigneur de Fresnes ».

#### **4. Second exil (mars 1722-aout 1727)**

Trois semaines après son arrivé, Mathieu Marais écrit dans son journal : « M. le Chancelier est à Fresnes, qui n'est point du tout mécontent, qui s'amuse aux belles-lettres, aux mathématiques, à l'agriculture, et qui attend en paix le retour de la fortune<sup>64</sup>. » La famille est au premier plan de ses préoccupations. Sa fille Anne est malade, on a dû la placer dans un autre couvent, mais il ne peut aller la voir ; il ne peut non plus assister aux événements familiaux qui se déroulent à Paris. Le même Marais en témoigne le 8 décembre 1722, en écrivant que la comtesse de Chastellux, fille du Chancelier, est accouchée cette nuit d'un fils ; la Chancelière est venue de Fresnes à Paris en poste, mais « l'avocat général<sup>65</sup> a représenté son père au baptême et a nommé l'enfant pour lui ». Et, le 12 novembre de l'année suivante : « La comtesse de Chastellux [...] est encore accouchée d'un garçon [...]. La Chancelière est venue à Paris et a été la marraine. Sa fille lui fait des garçons pour adoucir les peines de l'exil et faire venir sa mère à Paris. »



**Guillaume François Joly de Fleury**

Fort heureusement, les amis reprennent volontiers le chemin de Fresnes, parfois au risque de déplaire au « pouvoir », tel le procureur général Joly de Fleury qui essuiera à ce sujet les reproches du cardinal Dubois en ces termes : « c'est donc là le fruit des leçons que vous allez prendre à Fresnes chez M. le Chancelier ! nous l'enverrons si loin que vous n'aurez pas l'occasion de le voir souvent ». La menace heureusement ne fut pas mise à exécution, mais elle en dit long. Il arrive d'ailleurs que le chancelier dissuade tel ou tel (voire son propre fils aîné devenu avocat général) de le venir voir « dans la conjoncture présente<sup>66</sup> ». Il y a aussi le cas contraire : ainsi, quoique certains aient pensé qu'il devrait saisir l'occasion de recevoir la sœur du duc de Bourbon alors premier ministre, il s'y refuse et s'en explique le 20 juillet 1725 dans une lettre à son fils aîné :

---

<sup>64</sup> (du 21 mars) *Journal de Paris*, II., p. 489.

<sup>65</sup> Henri François de Paule, fils aîné du chancelier.

<sup>66</sup> Lettres des 13 janvier et 8 février 1725 à son fils aîné.

« Tout ne convient nullement à ma situation présente : le terme même seroit trop court pour [...] se mettre en état de recevoir à Fresnes une si honorable, mais si nombreuse compagnie. A quoi aboutiroit même l'effort que je ferois pour cela, si ce n'est à tomber dans le ridicule de faire une grande dépense pour demeurer ici dans le même état où je suis ?[...] je m'engage[rois] par là à faire les mêmes offres à tous les princes et princesses du même rang qui passe[roient] par le grand chemin de Meaux. Il est vrai que M. le duc d'Orléans<sup>67</sup>, qui y passera mercredi, va en poste ; mais, à la rigueur, cela me dispenseroit-il de me trouver sur sa route, ou de lui faire un compliment pareil à celui qu'on me propose ? Mme la duchesse d'Orléans passa l'année dernière par le même chemin ; elle s'arrêta à Meaux et à Claye sans entendre parler de moi. Suis-je assez bien traité par M. le duc, pour mettre de la différence entre Melle de Clermont et Mme la duchesse d'Orléans ? »

Il y a donc des indésirables, ou des sans-gêne telle cette Mme de Lambesc qui se présente au château sans avoir prévenu, un soir à minuit de juin 1725 alors que la chancelière est malade<sup>68</sup>. Tel n'est pas le cas des amis très chers, qui sont accueillis volontiers, comme la maréchale de Chamilly dont la mort, survenue en novembre 1723 alors qu'elle est au château depuis plusieurs mois, constitue pour les d'Aguesseau une perte « irréparable ». On y voit aussi la duchesse d'Uzès, la comtesse de Polastron, la marquise de Charost ou le maréchal d'Huxelles. Une mention spéciale pourrait être réservée au duc de Saint-Simon, qui s'est vanté d'être venu plusieurs fois à Fresnes<sup>69</sup>, ce dont toutefois il est permis de douter.

Les écrivains ou les savants ne manquent pas : Louis Levesque de Pouilly, membre de l'Académie des Inscriptions, dont Voltaire a dit qu'il raisonnait aussi profondément que Bayle et écrivait aussi éloquemment que Bossuet ; le cher Valincour qui fait de fréquents séjours à Fresnes où il passe notamment les jours gras de 1726 avec sa sœur après l'incendie de sa bibliothèque ; et bien entendu Louis Racine, à qui d'Aguesseau a écrit dès le 9 mars 1722 cette belle lettre :

« Je m'attendois bien, Monsieur, à vous revoir ici avec la Disgrace : vous marchez volontiers à sa suite, et je vous mets au nombre des biens qui l'accompagnent, ou plutôt qui la font oublier. Ne louez point la tranquillité que vous croyez que je conserve à Fresnes ; vous ne savez pas comment je suis, quand vous n'y êtes pas. »

Quand il y est (mais le poète partira bientôt en Provence s'occuper de salines), ce sont à nouveau des promenades le long du « canal », à discuter poésie : le chancelier ne craint pas de critiquer certains vers de son ami, au risque d'être jeté à l'eau. Assurément il ne s'agit pas du canal de l'Ourcq comme tous les biographes du chancelier ont cru pouvoir le mentionner, mais d'un des conduits d'eaux faits pour l'embellissement des jardins<sup>70</sup> !

Mais il n'y en a pas que pour les Belles-Lettres : le père Reyneau, de l'Oratoire, membre de l'Académie des sciences, auteur entre autres d'une *Science du calcul* parue en 1714, tient

---

<sup>67</sup> Fils du Régent ; après la mort de son père, il était premier prince du sang.

<sup>68</sup> Lettre à l'un de ses fils, citée par O. de Vallée, *Le duc d'Orléans et le chancelier Daguesseau*, p. 436.

<sup>69</sup> *Mémoires*, éd. Pléiade NRF, VII, p. 175.

<sup>70</sup> C'est à propos d'une lettre de d'Aguesseau à Louis Racine du 12 janvier 1729 que son éditeur (Rives, p. 431) a indiqué : « L'ancien canal de l'Ourcq borde d'un côté le parc de Fresnes, et c'est probablement en se promenant avec Louis Racine sur les bords de ce canal que M. le Chancelier lui avoit fait des remarques critiques sur son poème de *la Grâce*. » Erreur bien entendu, puisque le canal de l'Ourcq n'était pas encore creusé à Fresnes, et qu'il n'a jamais « bordé » le parc du château !

compagnie pendant près de deux mois à d'Aguesseau, qui se flatte d'être son disciple<sup>71</sup>. On voit à Fresnes l'archevêque de Sens Denys François Le Boutillier de Chavigny et l'évêque d'Albi Armand Pierre de la Croix de Castries, sans oublier l'évêque de Châlons, neveu du chancelier ; ou encore le père oratorien de La Tour, qui avait assisté Henri d'Aguesseau à ses derniers moments ; très probablement le cardinal de Noailles archevêque de Paris, dont le grand vicaire, l'abbé Couet, est un habitué des lieux. On y a vu également, en 1722, le cardinal Quirini, nonce apostolique, dont la venue à Fresnes a donné lieu à un échange resté célèbre : l'attachement du chancelier aux libertés de l'église gallicane était bien connu à Rome, ce qui explique que le cardinal lui ait dit : « Voici donc le lieu où se forment les foudres contre le Vatican ! » A quoi d'Aguesseau avait répondu : « Non ! ce ne sont que des boucliers ! »



**Le cardinal de Noailles**

Bref, le château est bien occupé. A tel point que, le 8 février 1725, la chancelière écrit à son fils aîné :

« M. votre père vous répond pour moi, mon cher fils ; mais j'ajoute à sa réponse que, si vous savez que quelqu'un vienne ici autre que mon frère et M. le Guerrois<sup>72</sup>, vous disiez qu'il y a trop de monde. On nous annonce M. le premier président et M. le président Lambert ; et vous voyez bien que, si d'autres compagnies se joignent à la leur, le logement nous manqueroit. Adieu, jusqu'à samedi ; je vous embrasserai de tout mon cœur. »

En période de calme, si le chancelier n'est pas dans le parc ou au potager, s'il ne peut converser avec le précepteur de son dernier fils Jean De Ladointe Docteur en Sorbonne<sup>73</sup> ou le chirurgien Jacques Cousin<sup>74</sup>, s'il ne joue pas aux échecs, il occupe son temps à lire (ses

<sup>71</sup> Lettre du 20 juillet 1725

<sup>72</sup> Epoux de Madeleine d'Aguesseau, sœur du chancelier ; ancien intendant de Franche-Comté, conseiller d'Etat.

<sup>73</sup> Il est à Fresnes le 22 mars 1725, ainsi qu'en témoigne sa présence à l'inhumation du cuisinier.

<sup>74</sup> S'il n'était pas spécialement attaché au château, le chirurgien Jacques Cousin était néanmoins très proche de la famille : Henry François de Paule d'Aguesseau, alors avocat général, et sa sœur Anne sont parrain et marraine de son fils également prénommé Henry François de Paule lors de son baptême célébré le 18 juillet 1724. Retenus à

enfants sont chargés de lui apporter de Paris les livres dont il a besoin et dont il désigne l'emplacement dans sa vaste bibliothèque parisienne<sup>75</sup>), à penser, ou à écrire. Ainsi, il rédige à Fresnes son *Mémoire sur les Vues générales que l'on peut avoir pour la Réformation de la Justice*, profonde réflexion sur l'action qu'il souhaite pouvoir entreprendre lorsqu'il aura repris le chemin de la Chancellerie. Car, s'il est résigné et s'il accepte son sort comme une volonté de Dieu, il sait que la disgrâce n'est qu'une étape dans sa vie, et qu'il doit la mettre à profit pour mieux préparer son action future. Il écrit de longues lettres, sur le mouvement des planètes, sur la véritable notion du terme de substance, sur les Pensées de M. Pascal, sur la démonstration de la Création par la raison, sur les ornements du langage. Il traduit le *Criton* de Platon. Ce faisant, il n'a nullement « la démangeaison de devenir auteur, ni d'acquérir une réputation d'érudition » : il présente ses réflexions comme les « fruits de sa solitude et de son oisiveté ». Les premiers mots de ses longues *Méditations métaphysiques sur les vraies et fausses idées de la Justice* sont sans ambiguïté à cet égard : « Je ne parle ici qu'à moi-même ». Dans une lettre à Valincour, il écrit :

« J'ai voulu mettre à profit le temps que me donne encore l'incertitude et l'indécision de celui qui peut tout ce qu'il veut, mais qui ne veut pas tout ce qu'il peut, pour tâcher d'achever au moins une grande partie d'un ouvrage interrompu cent fois, et cent fois repris, et qui ne ressemble pas mal à cet ouvrage inachevable que Don Quichotte vouloit toujours achever. J'ai peur que vous ne critiquiez le terme d'*inachevable*, et que vous ne l'ajoutiez au dictionnaire néologique [...]. Mais, après tout, le terme d'*inachevable* est une expression qui m'est si propre et dont j'ai si souvent besoin, que je vous prie de lui faire grâce, en faveur d'un ancien ami<sup>76</sup>. »

Il rédige également, en des phrases courtes mais abondantes, des *Réflexions diverses sur Jésus-Christ, ou Caractères divins de Jésus-Christ dans sa Doctrine et dans ses Œuvres*. Certes, on ne peut appeler cela un « divertissement », mais peut-on en être surpris, de la part d'un homme qu'on savait très pieux au point que Saint-Simon, toujours aussi désobligeant, le traitait de « bigot ». Et la chancelière partageait ses sentiments profondément religieux ; elle avait de qui tenir, puisque son père avait eu Bourdaloue pour directeur spirituel et l'abbé Fleury pour confesseur.

L'église Saint-Sulpice de Fresnes a reçu de cette piété de nombreux témoignages, que le curé a soigneusement notés sur le registre paroissial :

*l'an mil sept cent vingt sept a été donné à l'Eglise par Monseigneur Henry François Daguesseau Seigneur de Fresnes et Madame Anne Dhormesson (sic) son épouse un ornement complet de moire cramoisy et or, un parement d'autel, une chasuble, deux dalmatiques, deux étolles, trois manipules, deux coussins pour mettre le livre, une bourse, un voile de calice, trois chappes et en même temps un dais de même étoffe pour la procession du St Sacrement.*

---

Paris, les enfants du chancelier sont remplacés par Pierre Lecomte, 1<sup>er</sup> valet de chambre et Louis Madeleine Boudret, fille de chambre de Madame la chancelière.

<sup>75</sup> Isabelle Storez (*op. cit.*, p. 176) mentionne pourtant la présence à Fresnes de son bibliothécaire, le « sieur Zacharie ». Mais celle-ci ne devait être qu'épisodique ; ainsi, le 8 mai 1725, le chancelier écrit à son fils aîné : « Je vous prie de dire à M. Zacharie qu'il m'achète la *Mécanique* de M. Varignon, et qu'il me l'envoie ici avec les deux premiers volumes des *Mémoires* de M. de Tillemont sur l'*histoire ecclésiastique* ».

<sup>76</sup> Au sens de *vieil* ami. *Œuvres complètes*, ed. Pardessus, t. 16, p. 337. Cette lettre date probablement de 1727, car il y fait allusion à sa maladie. (voir *infra*)

*La même année le sanctuaire de l'Eglise a été pavé en marbre blanc et noir, avec les deux marches en pierre pour monter au sanctuaire, et le marchepied de l'autel de menuiserie, le tout au dépens desdits Seigneur et Dame.*

*A été donné par les mêmes Seigneur et Dame l'ornement blanc complet comme il est spécifié dans le registre de 1719.*

*Ce qui a été mis icy afin que lesdits Seigneur et Dame ayent part aux prieres de l'Eglise comme bienfaiteurs.    Signé : Laddé, curé de Fresnes.*



**Eglise Saint-Sulpice de Fresnes**

Si, en sa qualité de seigneur du lieu, le chancelier devait assister au service dominical à l'église Saint-Sulpice, il pouvait plus commodément se recueillir au château même, dans la magnifique chapelle de Mansart, qu'il ne faut d'ailleurs pas confondre avec la chapelle Saint-Pierre fondée dans l'église même par la veuve de Pierre Forget. Son chapelain, Achille Michel Dallemagne, remplaçait à l'occasion le curé empêché<sup>77</sup> ; il mourra le 3 octobre 1773, à l'âge de 85 ans.

Toujours grâce aux registres de la paroisse, on peut revivre un drame qui a certainement causé beaucoup d'émotion au château. Voici ce que nous apprenons en lisant l'acte dressé le 1<sup>er</sup> juillet 1724 après l'inhumation au cimetière de la paroisse de Simon Ballû, pâtissier de Monsieur le Chancelier, âgé d'environ trente ans,

« lequel s'est noyé la veille à cinq heures après midy, en se baignant dans la rivière de Marne, estant accompagné de Jean Pierre Perrier et Martin Hainault, tous deux valets de pied de Monsieur le Chancelier, et de Michel Meunier, laboureur demeurant à Fresnes aussy témoin de l'accident arrivé, dont le corps a été retrouvé au même endroit et retiré de l'eau en présence desdits deux valets de pied cy dessus nommés, de Pierre Marchaix valet de chambre de Mondit Seigneur, à l'inhumation duquel Ballû

---

<sup>77</sup> En 1778 M. Cohendoz, prêtre du diocèse de Tarentaise sera nommé en qualité de chapelain et vicaire de la paroisse, et « agréé par Mgr. D'aguesseau seigneur de ce lieu ». D'après le registre paroissial, « On a ajouté au revenu dud. Chapelain qui étoit modique la rente de 50 livres que l'Eglise doit recevoir chaque année sur les Etats de Bretagne, les douze minots de bled fondés pour le service de Mre. Jean de Fresnes le vendredy des quatre tems de l'avent, et 200 l. que M. D'aguesseau donne volontairement et seront payées à perpetuité sur les revenus de la Seigneurie. » Mais, « le 14 août 1780 M. Cohendoz chapelain et vicaire est parti » ...

ont assisté toutes les personnes cy dessus nommés, à la réserve de Michel Meunier, et ont tous signé le présent acte à la réserve de Martin Hainault, qui a déclaré ne savoir écrire ni signer. »

Cela fait partie de la vie quotidienne du Chancelier, même si l'événement est moins notable que ceux relatifs à la personne du roi. Le sacre tout d'abord, qui devait avoir lieu le 20 octobre 1722 à Reims ; nous savons que le garde des sceaux l'y représentera, mais la question l'a préoccupé ainsi qu'en témoigne une lettre à son fils aîné du 21 juillet restée énigmatique puisqu'elle se termine ainsi : « Je vous en dirai les raisons quand vous serez ici. » Puis à propos du mariage annoncé de Louis XV et de Marie Leczinska, une longue lettre adressée du 2 juin 1725 révèle la difficulté de sa position d'exilé : doit-il féliciter le roi ? ne va-t-on pas mal interpréter son geste ? au surplus, comment lui faire parvenir son message ? Il ne faut pas marquer trop de faiblesse, mais d'un autre côté il ne serait pas mauvais de pouvoir montrer le moment venu qu'il a écrit. A lire ces hésitations, ce balancement entre le pour et le contre, on comprend que Saint-Simon l'ait un jour accusé de « couper les cheveux en quatre » ! Il y est question en outre des démarches qui se font pour son retour, mais il précise aussitôt : « Il n'y a, dieu merci, rien à faire ni à écrire sur ce sujet. » L'année suivante, c'est la courte maladie du roi qui provoque des rumeurs dont le chancelier fait état dans une lettre du 27 juillet 1726 à son fils aîné :

« Quoiqu'on ne doive pas compter beaucoup sur les discours des passans, tous ceux qui venoient de Paris à Meaux, disant que le Roi etoit fort mal, je souffrais beaucoup de n'en point recevoir de nouvelles plus assurées, et toutes sortes de pensées noires se présentoient à mon esprit. »

Quoiqu'il en dise<sup>78</sup>, le chancelier commence à ronger son frein. La mort du cardinal Dubois au mois d'août 1723, suivie à la fin de la même année de celle du duc d'Orléans<sup>79</sup>, la nomination du vieux duc de Bourbon comme premier ministre, aucun de ces événements n'a eu de répercussion sur son état. Mais le bruit court que le garde des sceaux Fleuriau d'Armenonville songe à se retirer : le chancelier croit qu'il y a « quelque chose en l'air » et sa lettre du 2 juin 1726 à son beau frère d'Ormesson révèle quelques intrigues, au lendemain de la visite que lui ont rendue à Fresnes le duc de Tresmes et son fils Louis Potier de Gesvres marquis de Gandelus. Quelques jours plus tard, à 73 ans, André Hercule de Fleury évêque de Fréjus devient premier ministre.

D'Aguesseau sait qu'on intervient pour son retour ; est-il bien sincère, lorsqu'il déclare n'avoir nulle part dans les démarches de ces amis trop empressés qui gâtent ses affaires ? De toutes façons, son sort est suspendu à l'arrivée du chapeau de cardinal promis à Fleury : le retour en grâce du jadis trop gallican d'Aguesseau risquerait en effet d'indisposer le pape Benoît XIII ... Or, le cardinalat lui est conféré en septembre 1726 ; qu'attend-on désormais ? Le spectacle offert dans le ciel de Fresnes par l'aurore boréale du 19 octobre ne suffit pas à faire oublier le désir de servir le roi et l'état.

---

<sup>78</sup> « Il est désagréable de faire tout ce qu'on peut pour demeurer tranquille, et de se voir accuser d'inquiétude et d'impatience », écrit-il dans une lettre dont on connaît malheureusement ni la date ni le destinataire. *Œuvres complètes*, éd. Pardessus, t. XVI, p. 325.

<sup>79</sup> Une lettre de la chancelière du 17 décembre 1725 révèle que d'Aguesseau avait envisagé de se rendre à ses funérailles, mais qu'il s'était finalement déterminé à rester à Fresnes. (O. De Vallée, *op. cit.*, p. 370)



**Le cardinal Fleury**, gravure de Chéreau d'après Rigaud

Au cours de l'été 1727 le chancelier est atteint de la fièvre « double-tierce » ; certains sont prêts à demander au roi la permission de le faire revenir à Paris, mais la chancelière s'y oppose, le docteur Pousse venu de Paris s'étant voulu rassurant ; elle est malgré tout inquiète de la situation, comme elle l'écrit à son fils aîné le 9 août :

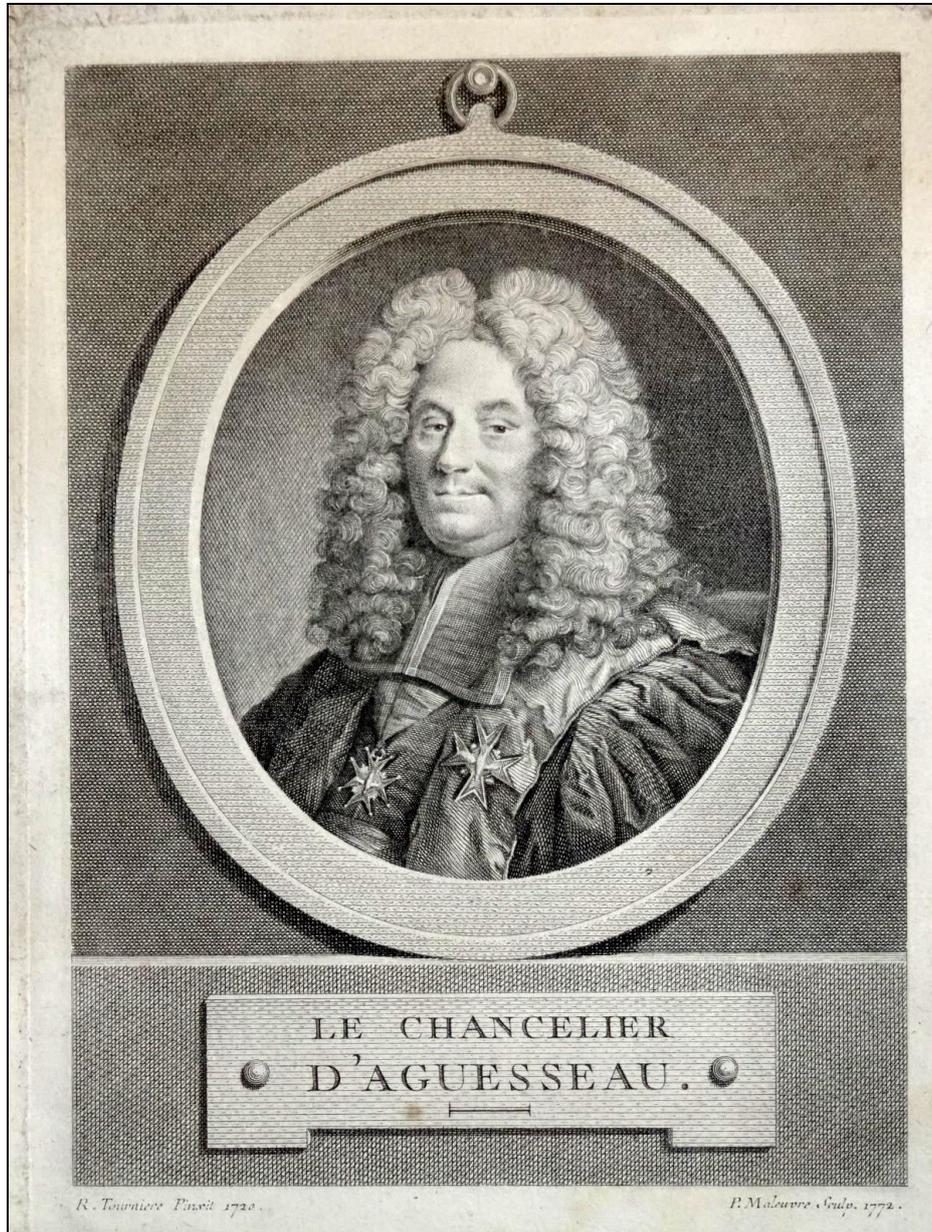
« Je ne laisse pas d'avoir le cœur bien serré et bien triste, de voir des infirmités qui lui rendront la vie bien ennuyeuse, et qu'on ne peut guère espérer, après qu'elles seront finies, de ne les pas voir revenir, si son séjour ici est encore long, comme il y a lieu de le craindre.<sup>80</sup> »



**Portrait de Madame la Chancelière**  
par Robert Tournières, Musée des Arts décoratifs

---

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 430. Cette lettre est par ailleurs intéressante par l'allusion que fait la chancelière à l'envoi de foin à Paris : « il est impossible, d'ici la fin de la saison, de trouver une voiture pour envoyer des foins, il faut en acheter en attendant, et une autre fois prendre mieux ses mesures pour n'en pas manquer. S'il y en avait eu un millier à Paris, cela auroit bien fait pour vider ici nos greniers ».



Gravure exécutée en 1772 d'après le portrait peint par Robert Tournières en 1720.

#### **4. Après le retour en grâce rôdera bientôt la mort (1727-1751)**

Enfin, le 14 août 1727, le chancelier reparait à Versailles : en grand secret, Louis XV avait chargé quelques jours plus tôt son beau-frère, le conseiller d'Etat Lefèvre d'Ormesson, de venir le chercher à Fresnes. Cette fois, il restera place Louis-le-Grand pendant plus de vingt trois ans, même après sa démission donnée le jour de son 82<sup>ème</sup> anniversaire, le 27 novembre 1750. Il pourra désormais se consacrer à une tâche sur laquelle il avait eu tout loisir de réfléchir pendant l'exil : instituer un droit uniforme pour l'ensemble du royaume. D'où la Déclaration de 1731 sur les cas prévotaux ou présidiaux (1731), les Ordonnances sur les donations (1731), sur les testaments (1735), sur les faux et la reconnaissance des écritures (1737), sur les substitutions (1747). Son œuvre sera l'une des sources du code civil, et fait de lui un de nos plus grands législateurs.

Il a cependant besoin de journées tranquilles à Fresnes, pour se reposer du « tumulte de Paris et qui, pis est, de la Cour » entre Versailles, Fontainebleau, Marly et Compiègne. Tirée de sa correspondance administrative, une lettre contient l'aveu de cette perte de temps qu'entraînent « la différence des lieux où le Roi fait son séjour, et le retardement qui est presque inséparable d'un changement de demeure qui oblige à transporter et à mettre en ordre les papiers dont on a besoin<sup>81</sup>. » Mais tranquillité n'est évidemment pas synonyme d'oisiveté :

« Le temps me manque, à Fresnes comme à Paris ; assez de travail, un peu d'échecs, beaucoup de promenades, tout cela rend les journées si courtes que je n'ai pu trouver le temps de lire malgré la soif ardente que j'en avois apportée<sup>82</sup>. »

Ne nous étonnons pas de voir le chancelier jouer aux échecs, « le plus beau et le plus raisonnable de France de tous les jeux », au dire de Madame de Sévigné, qui ajoutait : « Le hasard n'y a point de part. On se blâme et l'on se remercie, on a son bonheur dans sa tête. » Bonheur bien innocent dont il n'a pas à rougir entre tant de labeur.

Mais il doit également songer à l'entretien du château, lourde charge financière. Au détour d'une lettre adressée à Mme de Chastellux le 10 octobre 1730, nous recevons ses confidences après qu'il ait déclaré jouir du beau temps régnant à Fresnes :

« Nous sommes déjà à la moitié de notre séjour en ce pays-ci ; mais je ne suis pas sans espérance d'y venir faire encore un tour après la Toussaint<sup>83</sup>, pour prendre mes grandes résolutions sur mes ouvrages de cet hiver. Je crains bien que nos bâtimens, qui n'avancent pas trop, ne leur fassent grand tort, et ne réduisent mon fonds à bien peu de choses pour le parc. »

Mis au collège au mois d'août 1734, le jeune Jacob-Nicolas Moreau avait été présenté à Mme de Chastellux par l'oncle de celle-ci, le conseiller de Valjouan frère du chancelier. C'est ainsi qu'il était entré dans le cercle familial ; il racontera plus tard comment il avait partagé, avec les petits enfants du chancelier, « leurs parties d'étude, tant à Paris qu'à Fresnes, séjour favori de M. le chancelier d'Aguesseau » :

---

<sup>81</sup> Du 12 décembre 1734. *Ibid.*, t. X, p. 207

<sup>82</sup> Publiée sans date ni nom du destinataire, *ibid.*, t. XVI, p. 293.

<sup>83</sup> Les d'Aguesseau seront en effet à Fresnes le 8 novembre.

« Sous les ombrages de cette belle propriété, le vénérable magistrat nous apprenait à combattre pour la religion et la morale, et nous enseignait une méthode sûre de rendre toujours victorieuses les vérités que nous croirions devoir être défendues. Selon lui, en effet, il y en avait plusieurs pour lesquelles il ne se fût jamais donné la peine de s'armer, car lorsqu'une opinion ne peut être ni utile, ni nuisible, fût-elle fausse, ne vaut-il pas mieux la laisser courir et l'abandonner à elle-même, plutôt que d'humilier ou de chagriner sans fruit ceux qui l'ont embrassée. [...] On pourrait croire qu'il ne se traitait, dans l'intimité du sublime législateur, que des questions de haute morale ou de philosophie abstraite. On se tromperait : le goût de la poésie, si souvent séparé du talent, régnait chez le chancelier et était la source d'une foule de plaisanteries auxquelles il se prêtait pendant ces soirées où il oubliait tantôt le poids des affaires publiques, tantôt les intrigues de l'envie. Après avoir quitté sa simarre, il se mêlait aux jeux de ses petits-enfants, se déridant aux satires gaies, aux sarcasmes innocents, aux parodies réjouissantes, aux polissonneries même que nous nous plaisions à faire<sup>84</sup>. »

Il évoquera « ces jeunes maîtres des requêtes qui s'empressaient de faire leur cour à ce grand homme [et] tiraient vanité de l'honneur qu'on leur faisait de les recevoir à Fresnes ».

Le chancelier est au château le 5 juin 1735, une lettre à sa fille Anne en fait foi : « depuis neuf mois, je n'avois pu trouver un instant pour y venir respirer et prendre un peu de repos dont ma santé avoit un grand besoin. » Hélas, celle de la chancelière lui donne bientôt de plus graves soucis, et le 1<sup>er</sup> décembre 1735, sa chère compagne meurt d'un cancer à Auteuil, où elle séjournait depuis quelque temps pour être plus proche de son médecin le docteur Gendron, un empirique très en vogue que l'on honorait du titre de « médecin des pauvres<sup>85</sup> ». Il est « accablé de douleur », écrit-il peu après à son gendre Chastellux ; mais cela ne l'empêche pas de préparer l'établissement de son fils cadet.

Le 1<sup>er</sup> mars 1736 en effet, le conseiller d'Etat Jean Baptiste Paulin d'Aguesseau de Fresnes épouse Anne Louise Françoise Dupré, fille de Louis Dupré, seigneur de la Grange Bléneau, conseiller au parlement. La cérémonie se déroule dans l'intimité familiale<sup>86</sup> avec permission spéciale du cardinal de Bissy, « quoyqu'en temps prohibé dans la chapelle du château de Fresnes, après minuit », le consentement des époux étant reçu Monseigneur de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen, primat de Normandie, pair de France, premier aumônier de la reine, neveu du chancelier.



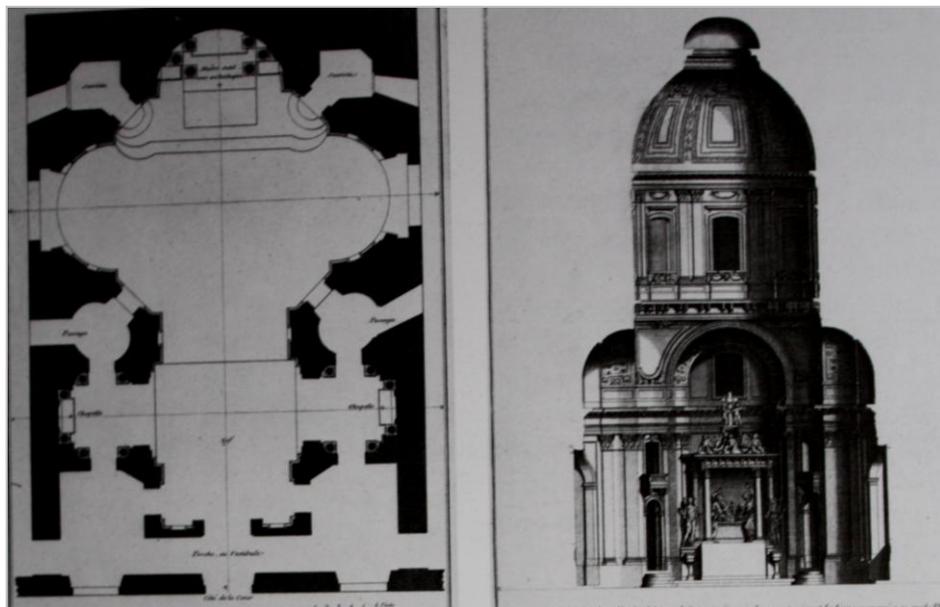
**Nicolas-Charles de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen** (*gravure de Pazzi*)

<sup>84</sup> J.N. Moreau, *Mes souvenirs*, éd. Hermelin (1898), I, p. 16- 19..

<sup>85</sup> J.L. Chartier, *De Colbert à l'Encyclopédie*, II, p. 316.

<sup>86</sup> En dehors des membres des deux familles, on relève parmi les signatures apposées sur le registre celle de Trudaine, et de l'abbé Couet.

Cette union sera malheureusement de courte durée, car la jeune épouse meurt en couches le 13 février 1737, après avoir donné naissance à une petite fille, Henriette, future belle-mère du général marquis de La Fayette. Le second mariage de M. de Fresnes, avec Marie Geneviève Rosalie Le Bret fille du premier président du parlement d'Aix, sera également célébré dans la magnifique chapelle du château le 17 août 1741.



**Plan et coupe de la chapelle du château de Fresnes, œuvre de Mansart**

On peut penser que le chancelier espère désormais ses séjours au château, « bien froid et bien humide » à l'approche de l'hiver, « éloigné d'ailleurs de tout secours »<sup>87</sup>. Cependant, au printemps 1744, il écrit à M. de Pollinchove, premier président du parlement de Flandre, qu'un nécessaire repos l'a conduit à Fresnes pour quelque temps<sup>88</sup>.



**Charles-Joseph de Pollinchove, 1<sup>er</sup> président du parlement de Flandre**

<sup>87</sup> Lettre du 8 décembre 1737.

<sup>88</sup> B.n.F., Ms. Fr. 6824, f° 19, cité par I. Storez, *op. cit.* p. 26.

Ce qu'il y découvre n'est guère réconfortant, si l'on en croit sa lettre du 4 juin 1744 à Mme de Chastellux :

[La campagne] « que j'ai faite à Fresnes n'a pas été si longue ; elle n'a duré que cinq jours. J'ai trouvé le château dans un état effroyable ; on y a découvert encore de nouvelles réparations à faire : mais on excuse aisément les défauts de ce qu'on aime. J'espère d'y retourner bientôt, toujours fâché de ne vous y avoir pas avec moi, ma chère fille, et de ne pouvoir vous assurer que par lettre de toute la tendresse dont je suis rempli pour vous. »

Le 23 septembre de la même année, il lui confie ses ennuis de santé :

« quelques incommodités que l'agitation où la maladie du Roi avoit mis mon sang peut avoir encore augmentées, et qui font qu'il y a des momens où je suis obligé par des battemens de cœur d'interrompre toute application, ce dont le docteur Pousse ne fait que rire, et qu'il attribue à la même cause que mon asthme. [...] L'air de Fresnes pourroit m'être fort utile ; mais le retour de M. le Dauphin, qui doit arriver à Versailles dimanche prochain, ne me permet d'y aller que vers la fin de la semaine suivante. »

Et le 25 novembre 1745, il lui écrit de Fresnes :

« J'y suis venu moins pour me promener que pour arranger les ouvrages qui se feront pendant l'hiver. Nous y avons eu un temps passable pour la saison, et même un fort beau jour ; les deux derniers ne lui ont pas ressemblé, et un brouillard très froid nous fait quitter sans regret le séjour à la campagne, pour retourner samedi à Versailles, où le Roi doit arriver demain. »

Le chancelier recommande cependant le séjour de Fresnes à Pierre Joseph Mayeur, suisse portier en son hôtel parisien, lequel place donc ses enfants en nourrice ou en pension chez Marie Magdeleine Claude André, veuve d'Antoine Porcher, qui faisait par ailleurs plus ou moins fonction de sage-femme dans le pays. Las ! la petite Claude y décède le 16 février 1749, à l'âge de 20 mois ; et le petit Pierre la suivra dans la tombe quelques mois plus tard, le 11 mars 1750, âgé de 3 ans et 9 mois. Effrayante mortalité infantile, alors admise sinon avec indifférence du moins comme une fatalité, qui emplit de ses ravages les registres paroissiaux.

La mort rôde d'ailleurs à Fresnes. En moins de cinq ans le chancelier avait déjà perdu deux de ses fils (Henri-Charles de Plainmont le 27 septembre 1741 et Henri-Louis le 11 février 1747), ainsi que sa fille cadette Anne-Marie le 9 septembre 1745. Or, au mois de septembre 1749, il reçoit à Fresnes son petit-fils préféré, César François de Chastellux, gouverneur de Seyne en Provence, Brigadier des armées du Roy et Colonel du Régiment d'Auxerre. En quelques jours, la petite vérole emporte ce brillant officier de 26 ans qui meurt le 29 septembre, quelques heures après l'arrivée de sa mère accourue en hâte de Tournelle où elle séjournait chez sa fille. L'inhumation a lieu le lendemain dans la chapelle St. Pierre de l'église paroissiale. D'après Jacob-Nicolas Moreau, qui était très lié avec le jeune officier, « ce malheur abattit le courage du chancelier d'Aguesseau, qui ne voulut plus remettre les pieds dans cette terre<sup>89</sup> ».

---

<sup>89</sup> J.N. Moreau, *Mes souvenirs*, I, p. 32.

Il semble toutefois qu'après avoir donné sa démission pour raison de santé le 27 novembre 1750, il ait passé quelques semaines à Fresnes avant d'en être ramené à Paris car son mal avait empire<sup>90</sup>. Il meurt à Paris le 9 février 1751 et rejoindra sa chère épouse au cimetière d'Auteuil<sup>91</sup>.



Par son testament rédigé à Versailles huit ans plus tôt, il avait légué trois cents livres aux pauvres de la paroisse<sup>92</sup>, à distribuer sur les indications d'Henri François de Paule et de son épouse, restés sans descendance.

\*

---

<sup>90</sup> I. Storez, *op. cit.*, p. 567.

<sup>91</sup> On peut voir, sur le parvis de l'église d'Auteuil, un petit obélisque en porphyre sur un socle en marbre, érigé en 1753 sur ordre de Louis XV à la tête de la tombe du chancelier et de son épouse. Cet obélisque subsista seul après le transfert du cimetière effectué en 1793 et remplacé par une place publique ; il fit l'objet de plusieurs restaurations. L'épithaphe ci-dessus reproduite figure sur le socle.

<sup>92</sup> Il avait également demandé que soit distribué le plus promptement possible après sa mort la même somme au pauvres d'Auteuil, et celle de mille livres aux pauvres de la paroisse de St Roch.

## Epilogue

Nous avons assisté au second mariage de Jean Baptiste Paulin d'Aguesseau de Fresnes ; il y en aura un troisième en 1760, car Marie Geneviève Rosalie Le Bret meurt 1759. Le nom de sa troisième épouse reste attaché à la survivante des trois cloches baptisées en 1761 par M<sup>gr</sup> de Caussade, sur laquelle on peut lire en effet : « L'an 1761, j'ai été bénite par Monseigneur l'évêque de Meaux et nommée Anne par très haut et très puissant Seigneur, Monseigneur J.B. Paulin Daguesseau De Fresnes et par très haute et très puissante dame, Madame Gabrielle Anne De La Vieuville, son épouse, Monsieur Augustin Dalivost, curé, Antoine Dubyé, marguillier, Monsieur Plumart, receveur fiscal<sup>93</sup> ». Une autre étude permettrait de mieux connaître l'action du fils cadet du chancelier en faveur des habitants de la commune de Fresnes. On lit par exemple dans *Le comte Valmont, ou les égaremens de la Raison*<sup>94</sup>, qu'après avoir obtenu le consentement de la Communauté, et s'être fait autoriser par le Conseil, il a entrepris de partager « sa Terre de Fresne » :

« Un Arpenteur, aidé par quatre députés choisis par les habitans, a levé les plans de la Commune, et a fait le partage. Chaque habitant est devenu propriétaire sous le joug d'une substitution perpétuelle. Nul ne peut aliéner sa portion, dont le revenu seul est saisissable par les Créanciers, et pour la vie seulement. A la mort de l'Usufruitier, la portion se partage entre tous les enfans, pourvu que chaque part puisse être d'un demi-arpent, sinon elle est possédée par *indivis*, à moins que l'aîné ne récompense ses frères. Dans tous les cas, la veuve jouit, sa vie durant. Aujourd'hui, cette Commune, que les bestiaux fouloient sans y trouver de quoi pâturer, est devenue une suite de jardins aussi bien cultivés que les marais de nos fauxbourgs. Elle est traversée par un sentier de droite et de gauche ; on voit les petites portions entourées de haies et de fossés ; on y cultive du chanvre, du lin, du bled, des légumes de toute espèce. On y voit même des arbrisseaux à fleurs. »

On apprend en lisant le registre paroissial que, le 9 juin 1782, « Messire Jean Baptiste Paulin, doyen du Conseil, âgé d'environ 85 ans, est tombé dans l'état de défaillance au

---

<sup>93</sup> R. Busson et N. Chabrier, *L'odyssée d'un village, Fresnes sur Marne*, p. 67. La seconde cloche avait été nommée Louise par Henriette Anne Louise d'Aguesseau, comtesse d'Ayen (née du premier mariage de M. de Fresnes), et son demi-frère, Henri Cardin d'Aguesseau (né du second mariage de M. de Fresnes) ; quant à la troisième cloche, elle avait été nommée Françoise, par Jean Paul François de Noailles, comte d'Ayen, et Angélique Françoise d'Aguesseau (fille du second mariage de M. de Fresnes, future épouse Bochart de Saron). Absents lors de la cérémonie, ces deux parrains étaient représentés, le comte d'Ayen par un neveu de M. de Fresnes, Philippe Louis de Chastellux (fils de Claire Thérèse d'Aguesseau) ; et Angélique d'Aguesseau, par la sœur de ce dernier, Marie Anne Judith de Chastellux, épouse du marquis de la Tournelle.

<sup>94</sup> Cette œuvre de l'abbé Louis Philippe Gérard (1737-1813) a obtenu en son temps un vif succès. Nous citons d'après l'édition de 1801, tome 5<sup>ème</sup>, p. 216. L'auteur cite ensuite la méthode employée par M. de Fresnes dans sa Terre de Précý : en fin de bail, il a éconduit le fermier et proposé des lots « aux paysans qui en voudraient prendre à bail. Presque tous se sont présentés, et on n'étoit embarrassé que de trouver de quoi entretenir tout le monde ». Moyennant quoi, « le village de Précý est beaucoup plus riche et plus heureux qu'auparavant ».

château et a été conduit le même jour à Paris. » Il y mourra, deux ans plus tard, et on peut lire cette observation dans ledit registre pour l'année 1784 : « Le 8 juillet est décédé Messire Jean Baptiste Paulin d'Aguesseau doyen du Conseil d'Etat. Il lui a été fait un service a la paroisse, a Compans, a Precy, a Vincy Manœuvre dont il etoit seigneur. Le repas du service a été donné au château. »

Né du second mariage, son seul fils nous est bien connu : c'est Henri Cardin Jean Baptiste d'Aguesseau, marquis de Fresnes, avocat général au parlement, puis conseiller d'Etat, membre de l'Académie française en 1787, élu de la noblesse de Meaux aux Etats généraux. Il démissionnera le 21 avril 1790 mais, soupçonné de projeter l'enlèvement du roi, il sera dénoncé en juin 1792 et devra se cacher sous la Terreur, dans son château heureusement sauvé de la destruction ou chez l'un de ses fermiers. En 1796, on le retrouve maire de la commune de Fresnes. Rallié à Bonaparte, il préside le Tribunal d'appel de Paris de 1802 à 1805, devient ensuite sénateur puis membre de la chambre des pairs sous la Restauration. Il n'aura pas négligé le parc, dont un plan cadastral révèle toutefois les transformations : au lendemain de la Révolution, les jardins ont été « paysagés », et parmi un assemblage de prairies et de boqueteaux, les allées sont devenues sinueuses.

Henri Cardin meurt à Paris le 22 janvier 1826. Il n'avait eu que des filles et l'une d'elles, Marie Félicité Henriette, avait épousé en 1797 Octave Henri Gabriel, comte de Ségur<sup>95</sup>. Dépressif, ce dernier s'était jeté dans la Seine peu de temps avant le mariage (célébré le 14 juillet 1819) de leur fils Henri Raymond Eugène de Ségur<sup>96</sup> avec Sophie Rostopchine, laquelle est ainsi devenue la fameuse comtesse de Ségur. Dans une *Notice sur le Chancelier D'Aguesseau* parue en 1822 chez J. Tastu, le comte Louis Philippe de Ségur écrira :



**Louis Philippe de Ségur (1753-1830)**

« Le chancelier, pendant son exil, avait planté lui-même dans son jardin de Fresnes un tilleul que le temps a respecté, et qui est à présent d'une immense grandeur. Récemment un grand malheur<sup>97</sup> avait réuni à Fresnes les membres de sa famille. Nous allâmes tous, près de ce vénérable tilleul, chercher sous son ombrage la consolation

---

<sup>95</sup> Le mariage fut célébré à Chatenay, canton de Sceaux. La publication préalable en a été faite à Fresnes le septidi dix sept ventôse an V. Père de la future épouse âgée de 18 ans, Henry Cardin Jean Baptiste Daguesseau était désigné comme « propriétaire et agent municipal dans ladite commune de Fresnes ». Signe des temps, le père du futur époux âgé de 19 ans, Louis Philippe Ségur [sic] était présenté comme « propriétaire et cultivateur » ; il était l'époux d'Antoinette Elisabeth Marie Daguesseau, sœur d'Henry Cardin. Marie Félicité épousait donc son cousin.

<sup>96</sup> Né à Fresnes le 27 pluviôse an 6 (15 février 1798).

<sup>97</sup> Il s'agissait de la mort tragique de son fils Octave.

que donnent les grands souvenirs. Il nous semblait, en quelque sorte, respirer dans cet endroit la résignation et le courage, et nous résolûmes de placer au pied de cet arbre vénéré l'inscription suivante que m'inspira un respect religieux.

*Illustre D'Aguesseau, sur ton noble héritage,  
Ce tilleul autrefois par tes mains fut planté ;  
Favorisé du ciel, il reçut en partage  
La force, la grandeur et l'immortalité.  
Je crois, en le voyant, contempler ton image :  
Cet arbre protecteur sur nous s'est étendu.  
Tu bravais la fortune, il résiste à l'orage ;  
Jamais par l'aquilon il ne fut abattu ;  
Et tes enfans encor, trouvent sous son ombrage  
L'abri que ta justice offrait à la vertu. »*



**Sophie Rostopchine, comtesse de Ségur (1799-1874)**  
(bibl. Rennes métropole)

Mais les jeunes Ségur n'avaient que faire du château de Fresnes : ils étaient en effet propriétaires depuis 1821 du beau domaine des Nouettes, à Aube (Orne), où la comtesse trouvait son bonheur, tout au moins lorsque le comte, volage et dépensier, n'y était point. En 1828<sup>98</sup>, ils vendent donc le beau château de Fresnes à l'une des *bandes noires*, qui achetaient à bas prix des bâtiments vacants afin de les détruire et d'en revendre les pierres<sup>99</sup>. Un arrêt rendu par le Conseil d'Etat le 31 mai 1833 nous a permis d'identifier ces démolisseurs, les sieurs Auguin père et fils. En effet, bien que n'habitant pas le château, ils avaient été imposés à la contribution foncière et à celle des portes et fenêtres pour les années 1828, 1829 et 1830. Ils avaient vainement contesté cette taxation devant le Conseil de préfecture, ancêtre de notre actuel tribunal administratif ; mais le Conseil d'Etat leur a donné raison et son arrêt permet de connaître la durée des travaux (plus de deux ans !). La haute juridiction a considéré « que la démolition du château de Fresnes a commencé au mois d'avril 1828 et qu'elle a été continuée sans interruption jusqu'au mois de juin 1830 ; que l'occupation momentanée de quelques chambres dudit château en démolition, laquelle n'a eu lieu que pour la surveillance des

<sup>98</sup> Ils avaient alors quatre enfants.

<sup>99</sup> On dit que les pierres ont ainsi servi à la construction de plusieurs immeubles de l'avenue Foch à Paris.

ouvriers, ne saurait être assimilée au séjour que l'on fait dans une maison dont on se réserve la jouissance ; qu'en conséquence, ledit château doit être considéré comme ayant été inhabité dès l'ouverture des travaux de démolition.» Il a donc déchargé les sieurs Auguin père et fils des contributions assises sur le château de Fresnes pour les trois années en cause<sup>100</sup>.

En 1868, les Ségur vendront à M. Alphonse Louis Durant les terres de l'ancienne seigneurie, plus exactement l'emplacement du château, du parc et des dépendances<sup>101</sup>. Rien ne s'opposait plus à ce que le tout fût « sillonné ». Considérés comme dangereux, les derniers vestiges du château (le montant de la porte d'entrée) ont été détruits il y a quelques années, ainsi que le pigeonnier. Le TGV a récemment mis un comble au bouleversement du site. Certes, il existe encore une « Impasse d'Aguesseau » dans le village de Fresnes-sur-Marne ; assurément, le grand chancelier mériterait mieux !



**Cette console (classée monument historique) se trouve dans l'église Saint-Sulpice de Fresnes.  
Elle provient du Château, dont elle constitue un rare vestige ;  
mais, de style Louis XVI, elle y est entrée après le décès du chancelier.**

\*

---

<sup>100</sup> Recueil Sirey, 1834, p. 62.

<sup>101</sup> Cf. *Le Publicateur*, n° 1090, du 21 novembre 1868.

## Annexe

### *Le personnel du château dans les registres paroissiaux*

La consultation des registres paroissiaux de Fresnes-sur-Marne<sup>102</sup> permet de faire connaissance, à l'occasion des événements marquant leur vie familiale, avec ceux qui travaillaient au château au temps d'Henri François d'Aguesseau puisque leurs noms étaient suivis de leur emploi à son service. Les mêmes indications désignaient les parrains et marraines, ceux qui assistaient les époux ou en présence desquels il était procédé à aux inhumations. Nous leur redonnons vie dans cette annexe, en indiquant entre parenthèses l'année où ils sont cités. Bien qu'ayant mené notre enquête sommaire jusqu'à la fin du siècle, nous nous limitons ici, sauf exception, aux années postérieures à l'arrivée du chancelier à Fresnes et antérieures à sa mort. Si une telle liste ne peut prétendre à l'exhaustivité, elle permet du moins de mieux mesurer l'importance sociale du personnel travaillant au château, au sein d'une paroisse qui à l'époque comptait moins de 250 habitants<sup>103</sup>.

*Conciergerie du château.*- Il faut distinguer deux sortes de « concierges » :

1. Celui que l'on nomme « honorable homme » et fait fonction de régisseur, chargé d'administrer la résidence ; il est également procureur fiscal de la terre et de la seigneurie de Fresnes, comme François Soyer<sup>104</sup> (I708) ou René Hiron (I7II), ou simplement concierge (Barthelemy Deplayer, I7I3). Christophe Delonge est cité comme « capitaine », ou simplement honorable homme et procureur fiscal, ou procureur fiscal et concierge du château. Voici Nicolas Sebastien Mangin, procureur fiscal et concierge du château entre I726 et son décès<sup>105</sup>, survenu le 26 août I740. Nicolas Flamant, « concierge, notaire royal et procureur fiscal apparaîtra en I757, puis en I765 également comme « régisseur de la terre et de la seigneurie de ce lieu ».
2. La simple « concierge », sans doute chargée de surveiller les allées et venues à l'entrée du château, n'était pas appelée « honorable » femme ; ainsi de Marie Salomé Ecquet (I7I8) ou de Marie Anne Monjot (I732).

---

<sup>102</sup> Déposés aux Archives départementales et, rappelons-le, mises en ligne sur leur site internet.

<sup>103</sup> On dénombrait à Fresnes 50 feux en I709, 48 en I720, 61 en I725, 56 en I726. Cf. M. Touzery, *Dictionnaire des paroisses fiscales de la généralité de Paris d'après le cadastre de Bertier de Sauvigny*, Caen 1995. (Pour la région, on peut compter environ 4 habitants par feu.)

<sup>104</sup> Cité le 3 mai I706 comme agent des affaires du château de Fresnes, il épouse (qualifié alors de premier homme de chambre de Monseigneur le Marquis de Mancini) le 31 août suivant Marie Anne Lemaire, fille d'honorable homme Pierre Le Maire, concierge du chasteau de Fresnes. Ce dernier avait été cité le 26 mars I704 comme « capitaine du château dudit Fresnes et procureur d'office dudit baillage ».

<sup>105</sup> L'inhumation a été faite par le curé d'Annet, en présence de ses fils Nicolas Auguste Mangin curé de la paroisse (lequel mourra en célébrant un mariage, le 29 juin I759) et Nicolas Charles Mangin curé de Beaubourg diocèse de Paris, de Jean Baptiste Tronchet prêtre vicaire de la paroisse de St. Rémy de Meaux son neveu, et de Jean Chibon Maître charcutier à Meaux son beau-frère,

*Les portiers du château.*- Pierre Chobert est cité en 1712 et en 1714 ; il meurt le 17 août 1746. Peut-être était-il en service à la grille principale : en 1783, Jean François Drieux sera mentionné comme « portier à la grille du chateau », cependant que Jacques Gomot, mort à 52 ans le 27 mars 1763 l'est comme « portier de la porte d'Anet ».

*Les gardes du château.*- Ainsi nommé, Jean Legrand (1712) devient « garde chasse » en 1721, à une époque où le jeune d'Aguesseau de Fresnes est en âge de chasser car son père n'avait pas cette passion<sup>106</sup>. Nous trouvons ensuite Anthoine Mesureur, mort le 10 juin 1730, puis Laurent Mesureur (1735, 1737, 1739) ; puis encore François Houpeau, qui restera au service de M. de Fresnes<sup>107</sup>.

*Les valets.* Citons d'abord les valets de pied du chancelier, sans savoir s'ils portaient la livrée aux armes des d'Aguesseau (d'azur, à deux fasces d'or accompagnées de six coquilles d'argent, posées trois en chef, deux entre les deux fasces, et une à la pointe de l'écu) : Pierre Lemaire (1718), Toussaint X... , mort en 1719, Martin Hainault et Jean Pierre Perrier (1724). Puis les valets de chambres du chancelier : Jacques Billy, Pierre Marchaix et même un 1<sup>er</sup> valet de chambre, Pierre Lecomte (tous cités en 1724) ; comme valet de chambre de la chancelière, nous n'avons rencontré que Nicolas Armand (1726), mais Madame d'Aguesseau avait également à son service une fille de chambre, en cette même année 1726 Louise Madeleine Boudret.

*A l'écurie ou sur la route.*- Le chancelier n'était pas un homme de cheval, mais l(es) écurie(s) qui donnaient probablement sur la basse cour comme les autres bâtiments d'utilité, abritaient chevaux, voitures et carrosse. Nous trouvons un cocher : Blaise Boisset, dont nous avons mentionné le décès quelques semaines après l'arrivée au château du procureur général, Felix Duquesnoy (1725), Charles Delespine (1727). Peut-être la fonction sera-t-elle assurée ensuite par un « voiturier de Monseigneur le chancelier » : Antoine Raison (1749), qui apparaît comme simple voiturier après sa mort (1751). Entre ces deux dates (1750), on trouve un « chartier de Monseigneur le Chancelier » en la personne de Gilbert Raison. Le terme de « charretier » sera utilisé du temps de M. de Fresnes, qui aura cependant (en outre ?) un postillon, Jean Pierre Moniot, mort le 22 octobre 1780 à l'âge de 37 ans.

*En cuisine.*- Les cuisines (et l'office ?) sont situées en sous-sol. Anthoine Rousseau (1708, 1723) est le maître d'hôtel : il ordonne probablement les dépenses, sert sur table et commande à ceux qui servent à la bouche ; à son titre, Louis Anthoine Rousseau ajoute celui de contrôleur (1725). Il y avait probablement un chef de cuisine, mais nous n'en avons trouvé trace qu'en 1780 (Mathieu Planterose) ; en tout cas il existe un chef d'office Laurent Dupas (1719). On rencontre le rôtiisseur Jacques Cunot, souvent cité entre 1723 et 1750, et qui paraît avoir rejoint le chancelier à Paris (avril 1750) ; le cuisinier Ciolli (?) Delnard. (1725), le pâtissier Simon Ballû qui, on l'a vu s'est noyé dans la Marne en 1734.

*Au parc ou au jardin.*- Dans les premières années nous trouvons le « jardinier du château » : Charles Baudry († 1709), Jean Gombart (1710), François Sibon († 1712), René Vignon († 1714). Puis il faudra distinguer ceux du parc et ceux du potager. Dans la première catégorie, nous trouvons Jean Baptiste Sibon, cité une vingtaine de fois entre 1715 (année de

---

<sup>106</sup> Le goût de son cadet pour la chasse provoquait son ironie ; ainsi dans une lettre du 5 juillet 1726, il écrit à son fils aîné : « M. de Fresnes vous dira, *s'il s'est abaissé encore jusqu'à parler de chasse*, que la pluralité d'équipages ne sert qu'à faire manquer le cerf que l'on veut prendre. » (*Lettres inédites*, Rives éd.)

<sup>107</sup> Il y aura ensuite Pierre Besnard, François Jarlet, Joseph Janin ; on trouvera par ailleurs en 1767 un « garde de la garenne » en la personne de Gabriel Dimanche.

son mariage) et 1745 (probablement celle de sa mort, sa veuve devant décéder en 1765 à l'âge de 80 ans) ; puis son fils Jean Baptiste Paulin Sibon (filleul de Jean Baptiste Paulin d'Aguesseau et de sa sœur Claire Thérèse future comtesse de Chastellux), mort en 1787. Au potager nous trouvons Jean Vignon, souvent cité entre 1717 et 1725, puis Jean René Vignon, Pierre Courtil (5 fois cité entre 1732 et 1738), Estienne Brisset (1740, 41 et 42). Place maintenant aux garçons jardiniers : Jean Pierre Mercier (1736), Guillaume Leclerc (1745, 1748). Et n'oublions pas le fontenier ou « jardinier des canaux » Claude Lenard (ou Leonard), cité entre 1742 et 1754, mort à 63 ans le 26 août 1765. En 1776 apparaîtra pour Gilbert Raison le titre de « jardinier de la pépinière du château ».